

Rapport d'activités 2018

Assemblée générale – 30 mars 2019



Département d'Eure-et-Loir

Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés

✓ Étang de la Benette, Senonches

✓ Prairie et mares des Mousseuses La Ferté-Vidame

✓ Étang de l'Isle, Senonches

✓ Tourbière des Froux, Haute Brosse et Robichonneries, Manou

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Eure

✓ Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Aigre

✓ Moulin Rouge, Moulin Haton et Moulin d'Anvault, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée

✓ Côtes de Boncourt, Oulins

✓ Réserve naturelle régionale Vallée des Cailles, Boncourt

✓ Côte de Montreuil, Montreuil

✓ La Pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

✓ Les Grands Marais, Bleury-Saint-Symphorien, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau

✓ Mise en œuvre du plan d'actions mares

✓ La Michellerie, Prasville

✓ La Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux

✓ Moronville, Courbehaye

✓ Gas de Pendloup, Cormainville

✓ Elément Air Rattaché 279 (ex base aérienne de Châteaudun)

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Sites de niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage

Territoire d'actions du Contrat territorial : Pelouses du Drouais

Réserve Naturelle Régionale de la Vallée des Cailles, Boncourt

Conservateur : Michel Joly



CONNAÎTRE

Le bilan de l'inventaire des coléoptères de la Vallée des Cailles réalisé en 2017 par Delphine JOUX, stagiaire, à partir de pièges suspendu et au sol a permis de découvrir 139 nouvelles espèces dont 28 patrimoniales.

Le bilan mi-parcours du plan de gestion a été finalisé.



PROTÉGER

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Ce comité s'est réuni sur le terrain le 18 avril 2018. Il a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenariale au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions.



GÉRER

Les travaux d'entretien de de pelouses par broyage et par broyage ras avec ramassage ont été réalisés à la fin du mois de février par l'entreprise Cirade environnement.



VALORISER

Animations publiques :

Le Conservatoire a proposé une animation sur les papillons en partenariat avec l'association locale « Vivre à Boncourt ». Organisée le 7 juillet, cette animation a rassemblé 17 personnes.

Projet scolaire :

Un projet scolaire a été mené avec les 8 élèves de 4^{ème} SECPA de l'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) François Truffaut de Mainvilliers.

L'objectif de ce projet de 4 séances était la découverte de la réserve et de ses enjeux.

Les élèves se sont rendus sur la Vallée des Cailles le 24 mai pour découvrir les orchidées, mais aussi le 14 juin pour la faune.

Le projet pédagogique a été valorisé par le biais d'une petite exposition lors des journées portes ouvertes de l'établissement

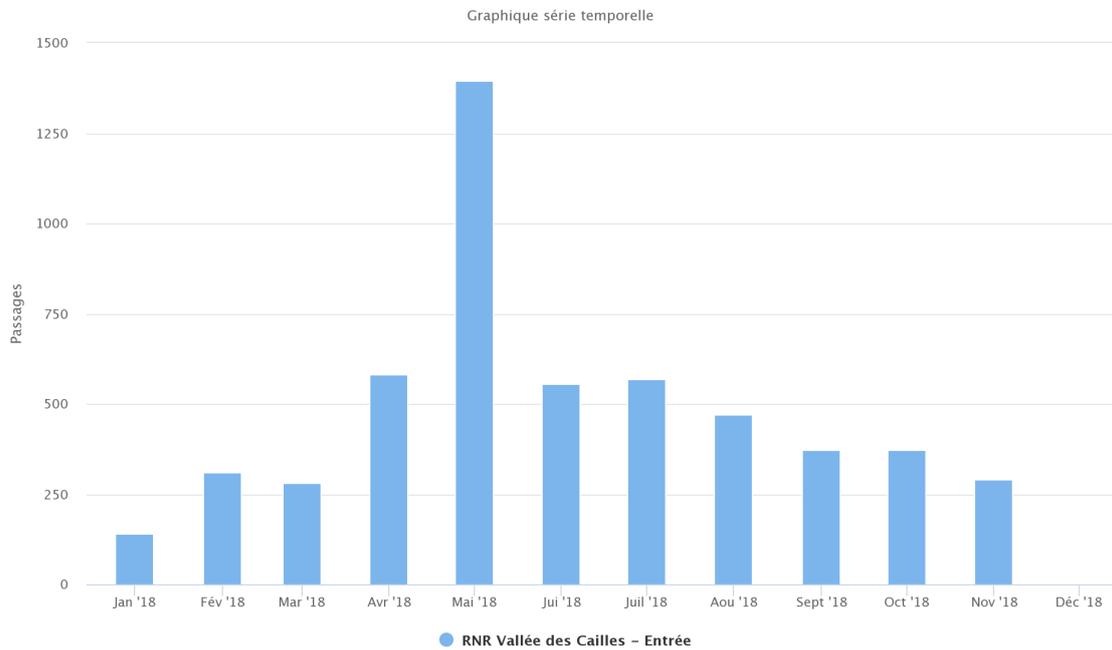


A gauche : Les élèves découvrent les insectes – A droite : conception de l'exposition (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

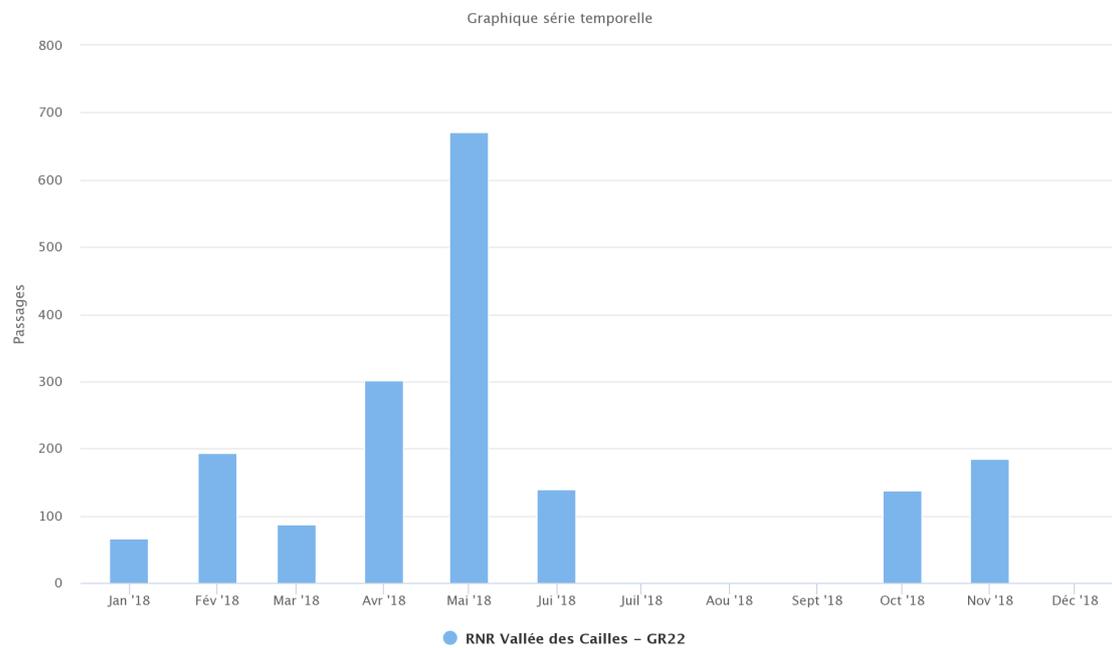
Fréquentation du public :

Deux éco-compteurs ont été disposés sur le site en décembre 2017.

- Le premier est situé dans la chicane à l'entrée du site et totalise 5 332 passages au 26/11/2018



- Le second est situé au bord du GR22 dans le fond de vallée et totalise 1 782 passages au 26/11/2018



Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

La plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles est en rupture de stock.

Revue de presse :

BONCOURT
■ Nature
Le Centre-Val-de-Loire propose une balade nature à la découverte des lépidoptères *Papillonons dans la nature*, samedi 7 juillet à 14 h 30, rendez-vous fixé à l'inscription. Tarifs : 4 € (adulte) ; gratuit pour les moins de 12 ans et adhérents de l'association. Inscriptions : 02.37.28.90.91. ■

SAMEDI 7 JUILLET 2018
PAPILLONNS DANS LA NATURE
Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles - Boncourt
[BALADE NATURE] 14h30 / Tarif: adultes 4€ / Gratuit -12ans et adhérents / Infos et inscription obligatoire au 02.37.28.90.91
Ils ont des écailles et des yeux sur les ailes et ils sont magnifiques et savent voler ?! Les papillons seront à l'honneur lors de cette balade.

L'Echo républicain 30/05/2018 M ta ville Dreux n°131

BONCOURT L'Echo républicain - 09/07/18

Un journée à la recherche de la nature



BALADE. La nature dévoile parfois ses secrets.

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire et l'association Vivre à Boncourt organisaient samedi une sortie à la découverte des insectes.

Une promenade dans la vallée des Cailles, espace préservé qui en plus de ses paysages et sa végétation remarquable renferme une faune particulièrement remarquable.

Observation

Armé de filets, boîtes et loupes, chacun a arpenté le coteau à la recherche des petites bêtes. Une fa-

çon d'exercer son regard à découvrir la vie qui se cache dans les herbes. Un joyeux moment de chasse où les insectes capturés, après avoir été identifiés, étaient immédiatement relâchés après observation.

La récompense pour les amateurs de nature en découvrant un beau spécimen de l'argus bleu (papillon), parmi les nombreuses espèces qui habitent dans cet espace préservé de toutes activités humaines ■

Sur la toile :

- <http://www.grainecentre.org/papillonons-dans-la-nature>
- <https://intensite.net/2009/agenda/boncourt-nature-papillonons-dans-la-nature-270303>

- <https://www.ot-dreux.fr/preparez-votre-sejour/agenda/item/2810-papillons-dans-la-nature-2810>
- https://www.lechorepublicain.fr/loisirs/agenda/boncourt-balade-nature-a-la-decouverte-des-lepidopteres-papillons-dans-la-nature-animee-par-le-centre-val-de-loire_86255.html
- <https://www.my-loire-valley.com/2018/06/si-on-sortait-en-loire-valley-7-et-8-juillet-2018/?cn-reloaded=1>
- https://www.lechorepublicain.fr/boncourt/environnement/2018/07/09/un-journee-a-la-recherche-de-la-nature_12917786.html

Côte de Montreuil, Montreuil

Conservatrice : Aurore Frérot



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses sont encore intéressants à gérer. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.



GÉRER

Deux opérations d'arrachage de Pois de senteurs ont été effectuées durant les mois de juin et juillet par le Foyer d'accueil Chartrain.

Un entretien et une restauration de pelouses sèches a été réalisé par l'entreprise Cirade environnement durant le mois de mars. L'opération d'entretien a fait l'objet d'un Contrat Natura 2000.



Avant/après travaux de restauration de pelouses sèches (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



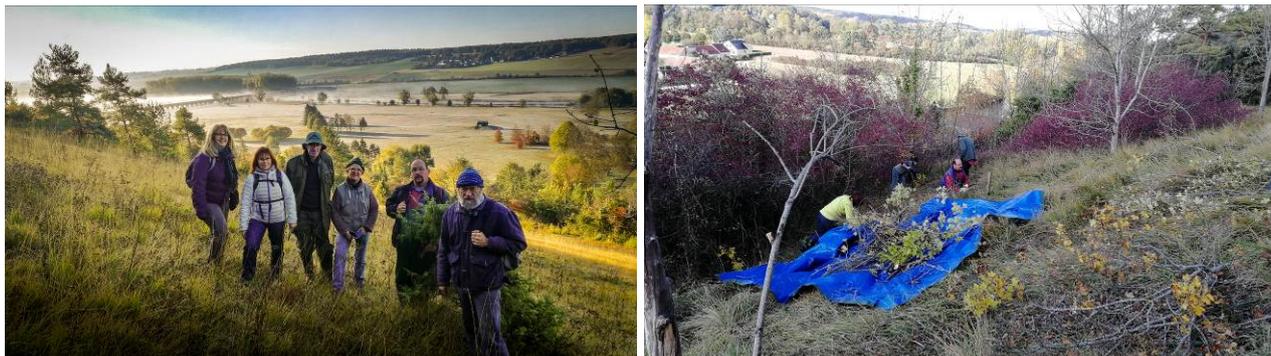
VALORISER

Animations publiques :

2 animations ont été proposées sur le site en partenariat avec l'association Bon'Eure de Vivre.

Une première animation le samedi 19 mai sur la découverte de la flore et des orchidées. Celle-ci a rassemblé 13 personnes.

Dans le cadre de l'opération nationale « chantier d'automne », un chantier bénévole s'est déroulé le 27 octobre. 8 personnes ont contribué à la restauration manuelle de pelouse. Les bénévoles ont reconnecté plusieurs petits secteurs de pelouses par bucheronnage et débroussaillage.



Chantier bénévoles du 27 octobre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire sont des handicaps à l'aménagement.

Sur la toile :

- <https://intensite.net/2009/agenda/montreuil-chantiers-d-automne-fini-de-pin-ailler-283880>

Les Côtes de Boncourt

Oulins

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 40 ans sur 6,16 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune d'Oulins le 30 octobre 2015.



GÉRER

La convention et le cahier des charges fixant les modalités et l'itinéraire pastoral du site ont été rédigée courant 2018.

Faute de disponibilité de l'éleveur, le pâturage ovine n'a pas encore pu démarrer sur le site.



VALORISER

La balade nature organisée cette année est la première proposée par le Conservatoire sur ce site depuis sa maîtrise.

A cette occasion, les Côtes de Boncourt ont fait l'objet d'une conférence et d'une balade nature à l'occasion de la 22^{ème} édition des Nuits internationales de la chauve-souris. 45 personnes ont répondu présent pour cette animation prévue le mercredi 22 août.

Revue de presse :

« Avec les chauves-souris au quotidien »

Loin des clichés et des mythes, une sortie proposera de découvrir mercredi soir le monde des chauves-souris. Rencontre avec Sylvain Garbar, garde animateur qui guidera les curieux.

■ **Qui est à l'origine de cette sortie ?** Le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, l'association Bon'Eure de Vivre et la municipalité d'Oulins dans le cadre de la vingt-



« Le public va découvrir des animaux attachants ».

SYLVAIN GARBAR Guide



SORTIE. L'occasion de découvrir ces petites bêtes attachantes que l'on côtoie dans les villages. PHOTO ONF

deuxième nuit de la chauve-souris.

■ **Où aura-t-on rendez-vous avec les chauves-souris ?** Le rendez-vous est fixé à 20 heures, à la Maison d'Oulins. Il faut impérativement s'inscrire, le nombre de places étant limité pour que la visite se fasse dans de bonnes conditions. La soirée commencera par une conférence puis nous irons ensuite

vers les côtes de Boncourt.

■ **Cette soirée est aussi l'occasion de découvrir un site préservé.** Les côtes de Boncourt résultent d'anciennes cultures en terrasses, qui subsistent encore, composées majoritairement de pelouses calcicoles et de boisements de chênes et charmes ou pinèdes, façonnées autrefois pour la vigne ou l'agriculture. Un lieu idéal d'obser-

vation.

■ **Que vont découvrir les participants à cette soirée ?**

Ce site naturel héberge des chauves-souris, le seul mammifère volant qu'il puisse exister. Une de ces espèces s'est même adaptée aux contextes urbains : la Pipistrelle qu'il n'est pas rare d'observer en train de chasser autour des réverbères. Les insectes présents dans les prairies humides constituent un véritable garde-manger pour ces animaux insectivores. Les cavités des arbres permettent également le refuge des mâles durant l'été.

■ **C'est une manière de réhabiliter les chauves-souris ?**

Le public découvrira des animaux attachants bien loin de la mauvaise réputation conférée par de nombreuses légendes. C'est aussi l'occasion de s'apercevoir que nous pouvons les côtoyer dans un village au quotidien. ■

➔ **Nuit de la chauve-souris.** Mercredi 22 août à 20 heures, à la maison d'Oulins. Réservation obligatoire. Tél. 02.37.28.90.91.

« Les chauves-souris ne sucent pas le sang »

Visiblement la chauve-souris est un sujet qui passionne le public. Organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, en collaboration avec la municipalité et l'association Bon'Eure de Vivre, la soirée consacrée à ces petits mammifères aura rassemblé près d'une cinquantaine de participants.

■ **Ne s'accrochent pas aux cheveux**

Une découverte qui commence par une conférence où, Sylvain Garbar,



SOIRÉE. Lloyd Paillard et Sylvain Garbar au cours de la soirée.

garde animateur au conservatoire, détaille tout ce qu'il faut savoir sur la chauve-souris en mettant à bas certains mythes : « Non, elles ne s'accro-

chent pas aux cheveux, ne sautent pas au cou pour sucer le sang et ne dégradent pas le bois ». Ce moment d'échange permet de découvrir que la chau-

ve-souris mange essentiellement des insectes et s'oriente en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores.

Ces explications sont mises en pratique par une promenade nocturne dans les rues du village pour observer les petits animaux. ■

■ INFO PLUS

Disparitions. De 50 à 80 % des spécimens ont de chauves-souris ont disparu depuis 1950.

Sur la toile :

- https://www.lechorepublicain.fr/loisirs/agenda/oulin-sortie-nature-a-la-decouverte-des-chauve-souris-avec-le-centre-val-de-loire_93099.html
- <https://intensity.net/2009/agenda/oulin-nature-les-chauves-souris-vous-sourient-270323>
- <https://www.ot-dreux.fr/preparez-votre-sejour/agenda/item/2811-les-chauves-souris-vous-sourient>
- https://www.lechorepublicain.fr/oulin/environnement/2018/08/17/avec-les-chauves-souris-au-quotidien_12953436.html
- <http://www.lesrencontresduherisson.fr/animation/a-la-rencontre-des-chauve-souris/>
- https://www.lechorepublicain.fr/oulin/2018/08/25/les-chauves-souris-ne-sucent-pas-le-sang_12959761.html

La Côte de Nantilly, La Chaussée d'Ivry et Guainville

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Durant l'année 2018, l'animation foncière s'est poursuivie sur la Côte de Nantilly en partenariat avec la commune de la Chaussée d'Ivry et la SAFER.

Cinq parcelles ont été acquises par le Conservatoire par rétrocession de la SAFER pour un total de 0,8543 ha. Ces acquisitions sont accompagnées financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Parallèlement, une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence 6 parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable. Cela représente une surface d'environ 0,6 hectares.

La phase de recherche des propriétaires va être enclenchée en début d'année 2019 afin que la commune puisse devenir propriétaire de ces terrains si aucun successeur ou propriétaire ne s'est manifesté. Ces parcelles seront ensuite confiées en gestion au Conservatoire par la commune.



Le Fort Harrouard, Sorel-Moussel

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur les propriétés du Ministère de la Culture sur une surface de 10,58 hectares.

Parallèlement à cette signature, une démarche d'animation foncière a été engagée avec les propriétaires privés des parcelles de pelouses voisines afin de tenter de mettre en œuvre un projet de préservation coordonnée à l'échelle du site. Les pelouses sèches calcicoles en propriété privées représentent une surface d'environ 2,7 hectares.

La signature a fait l'objet d'un article dans l'Écho Républicain.



Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Eure

Les Bois de Gilles Fosse, Chaudon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Sur le plan écologique, le site est majoritairement composé d'un boisement ancien de chênes et de frênes, à Jacinthe des Bois, et d'espaces de lisières et prairies en bas de versant. Il accueille des espèces floristiques patrimoniales, dont quatre protégées à l'échelle régionale : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles.

Sur les plans géologique, pédologique et archéologique, des études ont été menées sur le front de taille par le service archéologique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Les formations pédo-sédimentaires observables à Chaudon revêtent, en effet, un intérêt international. C'est l'unique endroit où le complexe de sol du début glaciaire « weichsélien » est observable et accessible. Par ailleurs, les limons ont livré 102 silex taillés du Paléolithique Moyen, en contexte stratigraphique, dont une partie est inventoriée au Muséum national d'histoire naturelle. La méconnaissance des vestiges de cette période, entre Loire et Seine, fait de Chaudon un site clé.



PROTÉGER

Le 30 novembre 2018, la commune de Chaudon et le Conservatoire d'espaces naturels centre-Val de Loire ont signé une convention d'usage de 10 ans pour la préservation de ce site exceptionnel.

Il s'agit du premier site d'intérêt principalement géologique préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

Durant l'année 2019, une animation foncière sera lancée en partenariat avec la commune de Chaudon. Les propriétaires de parcelles de boisement situées le long du front de taille seront contactés afin de leur présenter la démarche engagée.

Parallèlement, une étude menée par la SAFER sera lancée pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal.



Territoire d'actions du Contrat territorial : Ferté-Vidame – Senonches et Manou

L'Étang de la Benette, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Lloyd Paillard



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 18 juin 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Le site est par ailleurs d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.

Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'observer sur l'étang de la Benette 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.

Lors de l'animation proposée dans le cadre de Fréquence Grenouille le 25 mars 2017, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été recontacté. Les dernières données remontaient à 2011 et 2005 pour cette espèce protégée au niveau européen.



PROTÉGER

Le 15 février 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.



GÉRER

L'opération annuelle d'arrachage manuel de la Renouée du Japon a été réalisée en juillet 2018 par le Foyer d'Accueil Chartrain.

Un débroussaillage des rejets ligneux a été réalisé en mode bisannuel durant le mois de novembre 2018 par le Foyer d'Accueil Chartrain.



Débroussaillage en mode bisannuel (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont proposé 2 animations à l'Étang de la Benette

« A la recherche du triton Godzilla » le samedi 24 mars : Animation proposée par le Conservatoire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille. Cette animation a rassemblé 18 participants

« Des plantes et des fleurs sauvages » le dimanche 3 juin : Cette animation proposée par Eure-et-Loir nature a permis de sensibiliser 18 personnes sur les richesses floristiques de l'étang.

Conférence : Le Groupe d'histoire locale de Senonches a sollicité le Conservatoire pour qu'il réalise une conférence sur ses missions dans le Perche senonchois dans le cadre de ses apéritifs culturels. Organisée le 15 mai en salle annexe de la mairie de Senonches, cette conférence a rassemblé 39 personnes.

SORTIE TRITON
SAMEDI 24 MARS ■ Sortie nature "A la recherche du triton Godzillia", sur le territoire de la commune de Senonches avec le Conservatoire des Espaces naturels Centre-Val de Loire. « Et si Godzilla avait trouvé refuge à la Benette ? En effet, il aurait été aperçu près de l'étang l'année dernière... Cette balade nature sera l'occasion d'en avoir le cœur net ! » souligne un des animateurs de la balade. Ce triton crêté est un amphibien qui aurait inspiré le créateur du célèbre film. Situé au cœur de la forêt domaniale, sur le territoire du Parc naturel régional du Perche, l'étang de la Benette est le refuge d'une faune et d'une flore rares qui sont favorisées par la qualité des milieux aquatiques.

Pratique. De 19 h 30 à 21 h 30. Le lieu de rendez-vous sera transmis lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions au Tél. 02.37.28.90.91 ou 06.01.01.44.62.

Senonches et son pays

L'Action républicaine - 22/03/2018

■ SENONCHES

A la recherche du Triton Godzilla

Avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, participez à la balade pour rechercher le Triton Godzillia à la Benette.

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise une balade nature intitulée « A la recherche du Triton Godzillia » le samedi 24 mars 2018 sur le site naturel préservé de l'Étang de la Benette à Senonches.

Et si Godzilla avait trouvé refuge à la Benette à Senonches? En effet, il aurait été aperçu près de l'étang l'année dernière...

Amphibien protégé en Europe

Bien entendu, nous parlons du Triton crêté, un amphibien protégé en Europe qui aurait inspiré le créateur du célèbre film.

Situé sur les communes de Senonches et de la Puisaye, à la lisière nord de la forêt domaniale de Senonches, l'Étang de la Benette est propriété du Conservatoire depuis 1996.

À la sortie de l'hiver, lorsque les nuits deviennent plus douces, les amphibiens se réveillent. Cette famille regroupe les tritons, grenouilles, crapauds et salamandres. À cette période, ils débutent leur migration pour



A la recherche du Triton Godzillia (Crédits photo Benoît Allard).

aller se reproduire dans l'eau.

Afin de les aider dans leurs déplacements jusqu'à l'Étang de la Benette, connu pour être un haut lieu pour leur reproduction, plusieurs passages spécifiques ont été aménagés en 2001. Ces crapauds permettent aux amphibiens de gagner l'étang et la forêt de Senonches, sans risquer de se faire écraser par le passage des voitures.

À la tombée de la nuit

Le Conservatoire vous invite à découvrir les amphibiens qui peuplent l'étang durant une sortie grand public, à la tombée de la nuit.

Munis de vos lampes torches, vous apprendrez à débusquer ce fameux Godzillia (le Triton crêté) et à reconnaître les différentes espèces d'amphibiens qui sont toutes protégées en France grâce

à différentes techniques d'inventaires scientifiques simples qui vous permettront de les observer de très près et même de les écouter chanter !

■ PRATIQUE

Samedi 24 mars. Rendez-vous à 19h30. Lieu de rendez-vous précisé lors de l'inscription. Gratuit. Inscription obligatoire au 02 37 28 90 91.

Sur la toile :

- <http://www.senonches-tourisme.com/balade-nature-a-la-recherche-du-triton-godzillia-samedi-24-mars-a-19h30-senonches/>
- <https://intensite.net/2009/agenda/senonches-a-la-recherche-du-triton-godzillia-270124>
- <http://www.eurelien.fr/agenda/la-recherche-du-triton-godzillia>
- <http://www.jagispourlanature.org/content/la-recherche-du-triton-godzillia>
- http://www.grainecentre.org/la-recherche-du-triton-godzillia?utm_source=Facebook&utm_campaign=Agenda
- <https://www.ouest-france.fr/normandie/perche-en-noce-61340/les-animations-nature-recommencent-dans-le-parc-5608758>
- <http://www.senonches-tourisme.com/sortie-botanique-senonches-dimanche-3-juin-rdv-14h30-sur-inscription/>
- <https://intensite.net/2009/agenda/senonches-nature-des-plantes-et-des-fleurs-sauvages-270181>
- <http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda#!/des-plantes-et-des-fleurs-sauvages-1523819>
- <https://nature.regioncentre-valdeloire.fr/animation/des-plantes-et-des-fleurs-sauvages/>

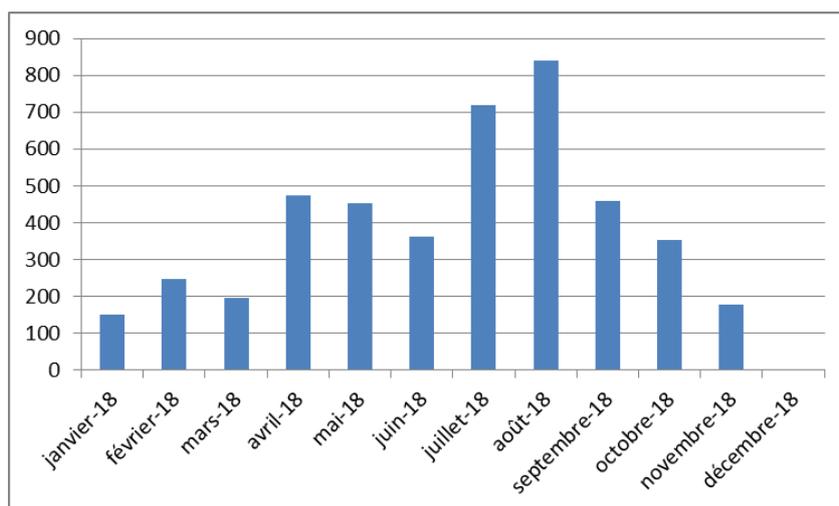
Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomcompteur.

Celui-ci a enregistré 4 428 passages au 27/11/2018.



Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Etang de la Benette a été diffusée en 248 exemplaires, notamment lors des bourses touristiques auprès des offices du tourisme du département. Les derniers exemplaires viennent d'être diffusés, cette plaquette est donc maintenant en rupture.

Étang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Claude Legrand



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



GÉRER

L'arrachage manuel des quatre stations de Renouée du Japon a été réalisé durant le début du mois de juillet 2018 par le Foyer d'accueil chartrain.

Un débroussaillage des mégaphorbiaies non pâturées a été réalisé par le Foyer d'accueil Chartrain durant le mois de novembre 2018.

Suite à la rupture du marché de la part de l'IME de Manou, le pâturage équin n'a pas pu être mis en œuvre cette année. Il est envisagé d'installer des chevaux camarguais sur le site en partenariat avec une association.



Avant/après débroussaillage de mégaphorbiaies (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature du dimanche 27 mai intitulée « L'Étang de l'Isle : Une histoire au naturel » organisée en partenariat avec le Groupe d'histoire locale de Senonches a rassemblé 7 participants.



Balade nature du 27 mai (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Conférence : Le Groupe d'histoire locale de Senonches a sollicité le Conservatoire pour qu'il réalise une conférence sur ses missions dans le Perche senonchois dans le cadre de ses apéritifs culturels. Organisée 15 mai en salle annexe de la mairie de Senonches, cette conférence a rassemblé 39 personnes.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Revue de presse :

SENONCHES

La fête de la nature autour de l'étang

Autrefois, l'étang de l'Isle constituait une pièce d'eau de 2,95 hectares, non loin de l'ancien château, et permettait également de collecter les eaux abondantes en provenance de la forêt de Senonches et fournissait encore la force motrice indispensable aux industries locales de minerai de fer.

Diversité
Sur la digue toujours visible de l'ancien étang, a été construit au sommet du chemin des Esseaux (nom donné aux écluses ou bondes autrefois) un haut fourneau. Au bout du chemin des Esseaux, au niveau du petit pont en dos-d'âne qui enjambe le ruisseau de Saint-Cyr, se trouvent encore les restes



NATURE. Une vue de l'étang de l'Isle.

de maçonneries. Asséché au XVIII^e siècle, cet ancien étang représente un réel coin de nature au cœur de Senonches, qui doit être préservé. C'est pourquoi, en 1999,

le Conservatoire s'est porté acquéreur de 4 hectares divisés en deux parcelles, séparées par le chemin des Esseaux, ancienne digue de l'étang. Aujourd'hui encore, la végétation typique des zones humi-

des, dense et exubérante, joue un rôle de filtre des eaux qui traversent ce site, tandis que la diversité de milieux permet d'accueillir un grand nombre d'espèces animales au sein même de l'agglomération senonchoise.

C'est au sein de cette zone humide, que le Conservatoire et le Groupe d'histoire locale, vous invitent à découvrir comment l'histoire de l'ancien étang de l'Isle a permis à la nature de s'épanouir en plein cœur de Senonches. « Une balade où l'histoire et la nature sont étroitement liées ».

Fête de la Nature. Dimanche, rendez-vous à 10 heures. Inscription indispensable le lieu de rendez-vous sera précisé à l'inscription. Balade gratuite.

Grâce à l'étang de l'Isle, la nature s'invite en ville

C'est un joli poumon vert en plein centre-ville : l'étang de l'Isle a délivré bon nombre de secrets à l'occasion de la fête de la nature.

« Au moyen âge, l'étang de l'Isle défendait le château », explique Sylvain Garbar, animateur du conservatoire des espaces naturels. « Selon des écrits, il aurait alimenté un moulin et une forge aurait été en fonction. En 1930, on y a planté des peupliers. ».

Un refuge pour les oiseaux

Aujourd'hui, le site, acquis par le conservatoire en décembre 1999, accueille une foule d'insectes dont le criquet ensanguanté, qui vit dans les prairies humides. Les visiteurs ont aperçu un papillon Tircis et entendu



NATURE. Sylvain Garbar a révélé les secrets de l'étang.

une grive musicienne.

Une bonne partie de l'ancien étang est laissée en libre évolution : cela représente un refuge pour bon nombre d'animaux, dont des oiseaux.

Cet espace aussi une épuration naturelle des eaux de ruissellement. Cette zone humide joue également un rôle important de stockage d'eau en période de crues. ■

Sur la toile :

- <https://www.facebook.com/PlaineVueMagazine/posts/1899829886713922>
- <https://fetedelanature.com/edition-2018/l-etang-de-l-isle-une-histoire-au-naturel>
- <https://intensite.net/2009/agenda/senonches-nature-l-etang-de-l-isle-une-histoire-au-naturel-270180>
- <http://www.eurelien.fr/agenda/letang-de-lisle-une-histoire-au-naturel>

- https://www.lechorepublicain.fr/senonches/loisirs/environnement/2018/05/26/une-balade-autour-de-letang-de-senonches-pour-la-fete-de-la-nature_12860669.html
- https://www.lechorepublicain.fr/senonches/environnement/2018/05/30/grace-a-letang-de-lisle-la-nature-sinvite-en-ville_12866262.html

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Lloyd Paillard



CONNAÎTRE

Plusieurs stations de Grasette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

La grasette a été de nouveau observé cette année durant le mois de juillet avec une floraison plus précoce comparé à l'année dernière. La forte hygrométrie du site a aussi vraisemblablement limité son développement pour cette saison.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de cette espèce.

Dans le cadre du programme SeinO, en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des indicateurs de suivi de la qualité des zones humides sont testés cette année en Eure-et-Loir. La tourbière des Froux a été retenue comme site d'étude et un piézomètre a été installé en mars. Le but est de le laisser plusieurs années en place et d'effectuer des relevés annuels afin d'étudier les fluctuations de niveau d'eau de la tourbière. Des inventaires ont été réalisés sur la flore, les odonates, les amphibiens et les habitats naturels. Ils seront répétés sur plusieurs années et permettront d'établir des indicateurs.

L'office National des Forêts a mené en 2018 des inventaires sur les chiroptères et les coléoptères. Les résultats ne sont pas encore connus.



PROTÉGER

La convention d'usage signée en 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière, concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette convention permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.

Depuis le 18 mars 2017, Lloyd Paillard est le nouveau Conservateur bénévole du site



GÉRER

Les travaux de débroussaillage de la tourbière par moitié avec ramassage des résidus ont été effectués par le Foyer d'accueil Chartrain durant le début du mois de novembre.

Les travaux d'agrandissement de la clôture équine et d'étrépage ont dû être repoussés à l'été 2019. En effet, la forte humidité présente sur le site n'a pas permis aux engins de pénétrer sur le site.

Comme les années précédentes, les membres de l'association du Club de l'amitié et du temps libre de Mâle (Orne) se sont rendus à la Tourbière des Froux pour procéder à une récolte de molinie. L'objectif est de concevoir des ruchers à base de cette plante caractéristique des milieux humides.

Suite à la rupture du marché de la part de l'IME de Manou, le pâturage équin n'a pas pu être mis en œuvre cette année. Il est envisagé d'installer des chevaux camarguais sur le site en partenariat avec une association.

Mise en œuvre des actions de la politique départementale des espaces naturels sensibles

Rapport d'activités – Décembre 2018

22/70



Débroussaillage de la molinie en mode bisannuel (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, 4 animations ont été proposées par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche :

- Le groupe Photo'Cen s'est réuni le 5 mai et a rassemblé 10 photographes de toute la région Centre-Val de Loire
- Une balade nature sur les oiseaux a été proposée par le conservateur le 12 mai mais celle-ci a dû être annulée faute d'inscrit
- La balade nature du 18 juillet a permis à 13 personnes de partir à la découverte de la Grassette du Portugal et de la flore exceptionnelle de la réserve
- L'animation proposée le 8 août par le Parc naturel régional du Perche a été suivie par 5 personnes.



Animation du 18 juillet (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Sortie scolaire :

Le conservateur bénévole a fait découvrir la tourbière aux 9 éco-délégués du collège Maurice de Vlaminck de Brezolles le 22 juin.

Conférence : Le Groupe d'histoire locale de Senonches a sollicité le Conservatoire pour qu'il réalise une conférence sur ses missions dans le Perche senonchois dans le cadre de ses apéritifs culturels. Organisée le 15 mai en salle annexe de la mairie de Senonches, cette conférence a rassemblé 39 personnes.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un nouveau panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que 3 panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

MANOU L'Echo républicain - 20/07/2018

Balade nature à la tourbière des Froux

Ici le promeneur apprend à s'orienter à travers la lande humide, les troncs de bouleau de couleur orangée due à un dépôt naturel de carotène, à identifier le criquet ensanglanté « reconnaissable à ses tibias rouge », la grande aechne, sorte de libellule aux ailes fauve ou encore le cul brun qui est la chenille d'un papillon nocturne d'un blanc pur...

Treize personnes venues de Barjouville, Saint-Georges-sur-Eure, Dammarie et une famille de Tournai en Belgique, ont participé mercredi à une balade nature sur la tourbière des Froux à Manou, un milieu naturel protégé, situé en lisière de la forêt domaniale de Senonches.

Un milieu naturel protégé

La balade était guidée par Sylvain Garbar, garde animateur du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire. Pour l'occasion, il a



ENVIRONNEMENT. Cette sortie instructive à travers la tourbière des Froux, a réservé de belles observations de la nature aux promeneurs.

expliqué au groupe les contraintes de cette petite zone humide de 8 ha d'une grande richesse écologique. Une végétation luxuriante s'y développe en particulier les touradons, ces touffes de molinie composant la fameuse tourbe. En trop

grande quantité, ces touradons asphyxient le milieu naturel et empêchent l'eau de circuler...

La tourbière abrite la Grassette du Portugal. « C'est l'unique station d'Eure-et-Loir pour cette plante carnivore protégée en Région Centre-Val de

Loire. Apparue sur le site en 2012, probablement grâce à l'action des pâturages, elle se nourrit de moucherons qui vont venir se coller sur ses feuilles », explique l'animateur.

Des travaux financés par l'UE

C'est pourquoi l'intervention de l'homme est nécessaire pour préserver ce milieu naturel et la zone de pâturage a été agrandie. Pendant un mois en septembre ou octobre, on y mettra des poneys Konick Polski, une race de cheval adaptée au milieu.

Il existe une autre manière de gérer le site : « le débroussaillage en hiver, la période la moins sensible pour les milieux naturels ». Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Union Européenne. »

Pratique. Prochaine animation le 3 août à 10 heures avec le Parc naturel régional du Perche.

Sur la toile :

- <http://www.tourisme28.com/agenda/1528227-manou-la-plante-carnivore-de-la-tourbiere>
- <https://intensite.net/2009/agenda/manou-nature-la-plante-carnivore-de-la-tourbiere-270305>
- <http://www.parc-naturel-perche.fr/en/agenda-english#!/la-plante-carnivore-de-la-tourbiere-1529684>
- <http://www.tourisme28.com/en/events/1528227-manou-la-plante-carnivore-de-la-tourbiere>
- https://www.lechorepublicain.fr/manou/loisirs/environnement/2018/07/17/decouvrez-la-grassette-du-portugal-une-plante-carnivore-protgee-au-cours-d-une-balade-nature-a-manou_12926174.html
- https://www.lechorepublicain.fr/manou/loisirs/environnement/2018/07/20/ils-ont-decouvert-la-grassette-du-portugal-une-plante-carnivore-a-la-tourbiere-des-froux-a-manou_12929597.html

La Haute Brosse

Manou

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce site a été validé en mars 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire..



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Les Robichonneries, Manou

Conservateur : Jean-Baptiste Truc



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site sera réalisé en 2018.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Prairie et mares des mousseuses, La Ferté-Vidame

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



GÉRER

Une opportunité se présente pour la mise en œuvre d'un pâturage avec des chevaux camarguais mis à disposition par une association. Pour permettre l'installation de ces équidés, les clôtures déjà présentes nécessitaient une maintenance et un débroussaillage. Pour faire face à cette contrainte, deux journées de chantiers bénévoles ont été organisées.



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature organisée cette année est la première proposée par le Conservatoire sur ce site depuis sa maîtrise.

A cette occasion, une balade nature a été organisée dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence grenouille ». 11 personnes sont parties à la découverte des amphibiens le 25 avril.



Animation du 25 avril (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Deux journées de chantiers bénévoles non prévues au programme d'animation ont été réalisées les mercredi 30 octobre et vendredi 9 novembre. 16 personnes sont venues prêter leurs bras sur ces deux journées dont l'objectif était de débroussailler les anciennes clôtures pour permettre l'installation de chevaux camarguais.



Chantier du 30 octobre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



Chantier du 9 novembre (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



Résultats des 2 jours de chantiers (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Revue de presse :

- Passage radio sur Intensité le 24 avril pour annoncer la balade nature du 25 avril
- Passage radio sur Intensité le 1^{er} octobre pour annoncer les chantiers des 30 octobre et 9 novembre

LA FERTÉ-VIDAME ■ Avec le conservatoire d'espaces naturels

Echo républicain
28/05/2018

À la découverte des amphibiens

Avec Sylvain Gabar, garde animateur, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a programmé une animation sur le site naturel préservé des Prairies et mares des Mousseuses, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

« Vous croyez aux princes charmants et vous souhaitez trouver le vôtre ? Sachez que vous pouvez en rencontrer aux Mousseuses ! Mais qui sont-ils ? »

Au cœur de la forêt communale de La Ferté-Vidame, sur le territoire du Parc naturel régional du Perche, le site des Mousseuses abrite des mares, des prairies ainsi que des boisements humides à sphaignes, ces derniers étant uniques en Eure-et-Loir et très rares en région Centre-Val-de-Loire.

Un monde discret

Depuis 2016, La Ferté-Vidame a délégué la gestion de ses espaces humides au Conservatoire d'espaces naturels par le biais d'une convention. Le site fait



NATURE. Les amoureux de la nature ont été fort intéressés par cette sortie semi-nocturne.

partie de l'Espace Naturel Sensible du Pays.

À la sortie de l'hiver, lorsque les nuits deviennent plus douces, des princes en sommeil en sous-bois se réveillent, et tout particulièrement les crapauds, ces mangeurs de moustiques ! De même pour les membres de cette famille, appelée amphibiens, qui regroupe les tritons, grenouilles, et salamandres. À cette période, ils débutent leur migra-

tion, courte en distance, afin d'aller se reproduire dans l'eau.

Le Conservatoire a proposé de découvrir ces petits habitants qui peuplent les mares de l'arborescence lors d'une sortie, à la tombée de la nuit.

Munis de lampes, les participants ont appris à reconnaître les différentes espèces d'amphibiens, toutes protégées, les observant de très près et de

les écouter chanter !

Le ciel était superbe, et les participants, forts intéressés, sont tombés sous le charme des bruits de la nuit, et des amphibiens « lesquels sont en fait faciles à observer, et n'ont pas besoin d'être embrassés pour être charmants » ! Un monde discret, fort intéressant, et facile à découvrir. Pour ne pas oublier l'Histoire, la salamandre était l'emblème de François I^{er}. ■

LA FERTÉ-VIDAME

L'Echo républicain - 10/10/2018

Faire le ménage pour des chevaux camarguais

Entre la route de Marchainville et le bassin sud de Mousseuse, s'étendent des prés autrefois entretenus par des bovins, puis quelques chevaux.

Depuis, la nature a fait son travail et a repris ses droits, la végétation arbustive a repoussé. Pour entretenir le site, on prévoit d'y installer des chevaux habitués aux terrains marécageux et humides, des chevaux camarguais.

Les flamants roses ne sont pas prévus, mais aigrettes et hérons, en quête de batraciens, fré-



MARÉCAGE. Les prés humides jouxtant le bassin sud de Mousseuse ont besoin d'être entretenus.

quent déjà cette zone humide.

Élagage et débroussaillage

Afin de permettre l'installation de ces chevaux camarguais sur le site naturel préservé des prairies et mares des Mousseuses à La Ferté-Vidame, le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre-Val de Loire est à la recherche de personnes pouvant aider à nettoyer certaines parcelles.

L'objectif est de réaliser de l'élagage, un peu de

débroussaillage. S'il y a assez de bras, on pourra installer une nouvelle clôture. ■

PARTICIPER

Où s'inscrire. Les personnes intéressées par ce projet peuvent se faire connaître et s'inscrire via le lien suivant : <https://framadate.org/installation-des-camarguais>. Contact : mairie de La Ferté-Vidame. Tél. 02.37.37.62.45 ou office de tourisme. Tél. 02.37.37.68.59.

Sur la toile :

- <https://intensite.net/2009/agenda/la-ferte-vidame-nature-les-princes-des-mousseuses-270127>
- <http://www.senonches-tourisme.com/les-princes-des-mousseuses-balade-nature-la-ferte-vidame-mercredi-25-avril-a-19h30/>
- <https://intensite.net/2009/actu2018/la-ferte-vidame-decouvrez-les-princes-des-mousseuses-274208>
- https://www.lechorepublicain.fr/ferte-vidame/2018/04/28/avec-le-conservatoire-des-espaces-naturels_12830183.html
- https://actu.fr/centre-val-de-loire/ferte-vidame_28149/aidez-larrivee-chevaux-camarguais-dans-prairies-ferte-vidame_18960850.html
- <http://www.chevalmag.com/Actualites/Divers/Des-chevaux-camarguais-vont-etre-implantes-en-Eure-et-Loir>
- <https://intensite.net/2009/actu2018/la-ferte-vidame-des-chevaux-camarguais-implantes-aux-mousseuses-283548>
- <https://intensite.net/2009/agenda/la-ferte-vidame-chantiers-d-automne-des-camarguais-dans-les-prairies-humides-284276>
- <https://intensite.net/2009/actu2018/la-ferte-vidame-des-camarguais-pour-regenerer-les-mares-284467>
- https://www.lechorepublicain.fr/ferte-vidame/environnement/2018/10/10/faire-le-menage-pour-des-chevaux-camarguais_13011339.html

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Voise et de l'Aunay

Les Grands Marais, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Mathieu De Flores



GÉRER

Les deux clairières ont été fauchées avec ramassage par le Foyer d'accueil Chartrain durant la semaine du 19 novembre



Clairière fauchée par le Foyer d'accueil Chartrain (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animations publiques :

La balade nature intitulée « La danse des tritons aux Grands-Marais », organisée le soir du samedi 14 avril en partenariat avec la Ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides « Fréquence grenouille », a sensibilisé 5 adultes et 2 enfants à la préservation des habitats de nos mares et marais.

L'animation proposée par le Conservateur bénévoles du site, Mathieu de Florès a emmené 11 personnes (6 adultes et 5 enfants) à la découverte du monde mystérieux des araignées.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité.

Les mares forestières constituent le point central de l'animation et de l'originalité du site.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

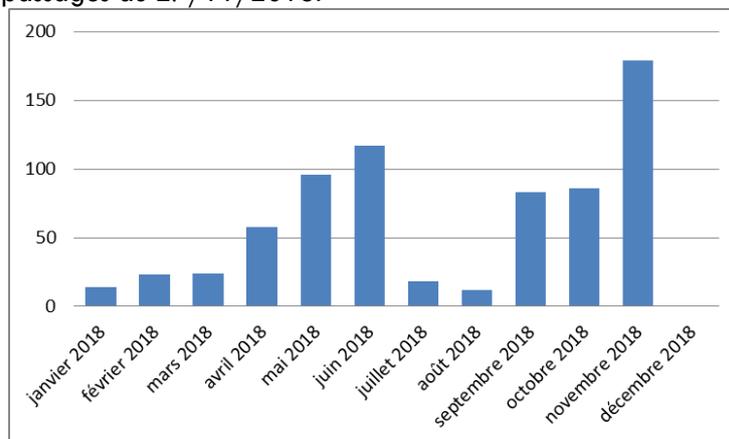
Revue de presse :

Les évènements balades nature sont publiés dans l'agenda des sorties de l'écho républicain, sous forme de petits articles.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomètre.

Celui-ci a enregistré 710 passages au 27/11/2018.



La Pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Marina Dehaeck



PROTÉGER

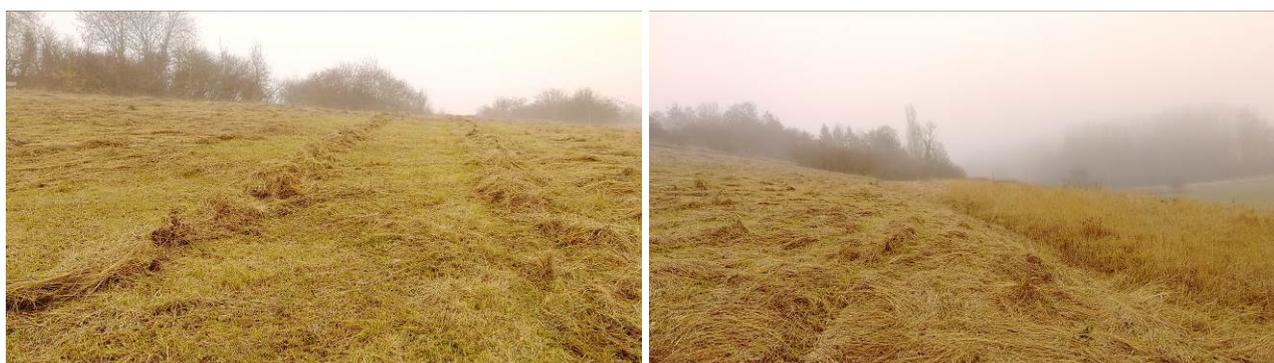
Un bail emphytéotique de 30 ans sur 1,02 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune en 2010.



GÉRER

L'entretien de la pelouse a été réalisé par fauche avec ramassage par le Foyer d'accueil Chartrain durant la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre.

Le marché public publié par la ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien pour l'installation de la clôture ovine devrait permettre le démarrage du pâturage durant l'année 2019.



Fauche en cours des pelouses (andains à gauche – résidus non andainés à droite) (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animations publiques :

Samedi 19 mai, la balade nature « Les orchidées de la Pelouse de Bonville » organisée par Marina Dehaeck (Conservatrice bénévole du site) en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien a intéressé 14 personnes.

Le Conservatoire a proposé une conférence sur les pelouses sèches le 12 octobre en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées. Celle-ci a rassemblé 25 personnes.

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Revue de presse :

L'Association du Patrimoine des Vallées reste l'un des relais fort pour la diffusion des informations sur le site.

La balade nature a été relayée par l'écho républicain et sur le site internet de Radio Intensité.

AUNEAU - Nature : Les orchidées de la Pelouse de Bonville

Par Radio Intensité le Mardi 13 février 2018 - 16:24.



Samedi 19 mai à 14h à Auneau : Les orchidées de la Pelouse de Bonville.

Animation proposée par Marina Dehaeck, Conservatrice bénévole du site, en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées. Propriété communale, ce site préservé par le Conservatoire est remarquable par la présence de pelouses sèches. Laissez-vous guider au sein de ce sublime paysage à la recherche des orchidées sauvages, véritables joyaux au cœur de l'Eure-et-Loir.

Gratuit - Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 18 mai à midi au 02 38 59 97 29.

www.cen-centre.org

Thème : Nature

Territoire d'actions du Contrat territorial : Beauce

La Michellerie, Prasville

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares, car ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Une animation foncière est en cours notamment avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau.



GÉRER

Le pâturage se poursuit sur le site avec des résultats déjà visibles sur la végétation. Le brachypode est beaucoup moins dense sur les secteurs pâturés et les buissons ont vu le branchage de leur tronc consommés offrant plus de lumière au sol.

Plusieurs rendez-vous techniques ont été organisés avec M. Maucourt pour le suivi du pâturage.



Pâturage en cours (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animation grand public :

La balade nature « La Michellerie, carrière, oiseaux et brebis » organisée gratuitement en partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce, la commune de Prasville et M. et Mme. Maucourt (éleveurs sur le site) le 9 juin a rassemblé 9 personnes.

Lors de cette animation, la découverte des brebis fut l'un des temps fort permettant de découvrir le métier d'éleveur. L'animation s'est conclue par une visite de la ferme de la famille Maucourt.

Découverte libre :

Les 2 parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux.

Mise en œuvre des actions de la politique départementale des espaces naturels sensibles

Rapport d'activités – Décembre 2018

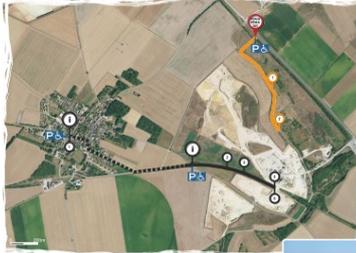
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Un projet de sentier pédagogique est actuellement en cours de concertation avec la commune de Prasville et la Société des Matériaux de Beauce. Des panneaux de présentation des milieux naturels sont en cours de réflexion avec la commune et SMB. Ce projet de sentier devrait être inauguré en 2019.

Parcours écologique de la Michellerie



Présentation du parcours



Légende

- Chemin d'accès au sentier de découverte des milieux naturels Centre-Val de Loire (2016-18)
- Site de découverte des milieux naturels
- Sentier pédagogique de la Michellerie (2018-19)
- Parcours écopédagogique de la Michellerie
- Le filin des marais
- Le filin des marais
- Le barrage au milieu des sources

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, une association pour la nature

Créé en 1989, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est dédié à la préservation et à la gestion des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique.

Le Conservatoire, créé en 1989, est l'organisme d'une volonté commune de transmettre à nos enfants, un patrimoine naturel des terres de Beauce.

Pour toute information complémentaire sur le site ou pour connaître les autres valeurs patrimoniales, contactez Jacques Estève au 02 37 23 23 64 ou à esteve@centrevallde Loire.org

Pour en savoir plus : www.cen-centrevallde Loire.org

Des sentiers sont des espaces partagés, ils à désigner prouvement. Respectez et respectez les autres usagers. Merci !

De la carrière au site naturel

Située au cœur de la Beauce, la Michellerie est une ancienne carrière, exploitée dès 1932 et recouverte en 1950 par la Société des Matériaux de Beauce. Depuis 2011, un bail emphytéotique de 25 ans confie ces milieux d'exception aux soins du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Ce site est le témoin de ce que devait être la Beauce avant l'intensification agricole : de vastes espaces ouverts pâturés par des moutons.

Le sentier proposé vous permet d'entreprendre cette biodiversité, aujourd'hui préservée.




Célestine - Des Carreaux, Anne - Pigeon - La Poste





L'accès se fait sur l'entière responsabilité des usagers. Signaler tout problème de sécurité à la mairie au 02 37 23 23 64.



Le pâturage, un retour aux sources



Autrefois nombreuses en Eure-et-Loir, les pelouses et prairies pâturées ont largement régressé au profit des champs cultivés. Il y a moins d'un siècle, on comptait plus de 200 000 moutons en Beauce. Ils sont aujourd'hui bien moins nombreux et pourtant indispensables à la préservation de la biodiversité des milieux ouverts (prairies et pelouses).

C'est pourquoi, le Conservatoire d'espaces naturels, la Société des Matériaux de Beauce et la Commune de Prasville ont souhaité renouer avec cette pratique ancestrale, un véritable retour aux sources.

Partenariat avec un éleveur local

C'est ainsi que, depuis 2016, un éleveur local s'est installé sur les prairies pour faire paître ses brebis Bleu du Maine, race rustique adaptée au climat beauceron : un véritable retour aux sources de la Beauce d'avant-guerre.



Ce partenariat gagnant-gagnant permet d'empêcher l'embroussaillage puis le boisement des milieux ouverts, une évolution naturelle qui, sans intervention humaine, nuit à la biodiversité des prairies.



Afin de respecter la faune et la flore patrimoniales de ces prairies, le pâturage est conduit de manière dite « extensive ». C'est à dire que peu d'animaux sont présents sur une surface donnée pour limiter le risque de surpâturage.



Une zone humide restaurée

En 2011, la Société des Matériaux de Beauce et le Conservatoire d'espaces naturels ont réhabilité un ancien point d'eau sur la carrière. Aujourd'hui en eau, une partie de l'année, cette petite zone humide accueille des amphibiens emblématiques : Alyte accoucheur et Crapaud calamita.



D'aspect robuste, ce dernier, petit crapaud des milieux pionniers, trouve refuge dans les tas de pierre de la carrière. Des pontes sont régulièrement observées dans les mares temporaires du site.





Célestine - Des Carreaux, Anne - Pigeon, Sylvain - Carreau, Françoise - Nègre, Despreux - CC-BY-NC-SA 3.0



La Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le diagnostic du plan de gestion 2019/2028 a été rédigé en 2018 suite au diagnostic écologique de 2017. Il a abouti à la rédaction de 32 fiches actions afin de préserver, connaître, gérer et valoriser la Butte Montmarthe auprès de ses proches voisins.

330 espèces animales et végétales ont été inventoriées, mais de nombreuses autres resteraient à découvrir sur cet îlot de biodiversité en plaine agricole. Plusieurs lichens rares ont été observés ici, sur les rochers des « micro-falaises ».



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site. Des propriétaires privés ont été contactés afin de leur présenter la démarche de préservation mise en place. La commune a enclenché une démarche liée aux biens vacants sans maître afin d'éclaircir le volet foncier de ce site.



VALORISER

Animation grand public :

L'animation sur le site prévue le samedi 19 mai a malheureusement été annulée faute de participant.

L'année prochaine, afin de favoriser la venue du public sur le site, le thème et la date de l'animation seront modifiés.

Un article détaillé sur le site est en cours de rédaction pour valoriser encore plus cet espace naturel d'exception.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Conie

Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre Boudier



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses sont encore très intéressants à protéger et à gérer et sont très proches du Gas de Pendloup.

Ainsi, par l'intermédiaire de la convention cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen Centre, un effort de prospection foncière pourra être fourni afin de créer des opportunités de connexion entre les pelouses encore existantes et le Gas de Pendloup.

Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul Garnier



PROTÉGER

Les parcelles en convention ont été vendues à de nouveaux propriétaires. Il est donc nécessaire de signer de nouvelles conventions d'usage pour ce site.



GÉRER

Un contrat Natura 2000 est en cours de montage pour le financement d'opérations de restauration et d'entretien sur le site.



VALORISER

Une animation à la découverte des chauves-souris organisée en partenariat avec la maison de la Beauce a conduit 14 adultes et 4 enfants à en apprendre d'avantage sur ces charmants mammifères nocturne qui peuplent les marais et les villes.

Un article paru dans l'écho républicain retrace cette soirée ainsi qu'une annonce radio dans radio intensité.

Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Revue de presse :

Deux articles sont parus dans l'écho républicain dont l'un retraçant cette soirée. Une annonce radio dans radio intensité a invité le public à venir nombreux à cette animation.

Les chauves-souris ne leur feront plus peur

ORGÈRES-EN-BEAUCE LOISIRS FÊTES - SORTIES

Publié le 16/08/2018



Tony Chevalier a raconté la vie des chauves-souris devant un public attentif.

Saviez-vous que les chauves-souris ont 55 millions d'années et qu'elles mammifères volants ? C'est ce qu'ont pu apprendre, mercredi 8 août, à Orgères-en-Beauce, les participants à la 22^e édition de la Nuit internationale de la

Barbastelles

Dix-neuf personnes ont écouté Tony Chevalier évoquer la vie des chauves-souris. Le Conservatoire d'espaces naturels et de ses missions : la soirée est de faire découvrir les chauves-souris mais également que le plus peur. » Tony Chevalier a sensibilisé le public sur la menace qui pèse sur les chauves-souris. Les participants ont, ensuite, quitté la salle pour essayer de trouver l'aide d'un détecteur d'ultrasons. Et c'est derrière le panneau de la Mai qu'ont été observées des barbastelles.

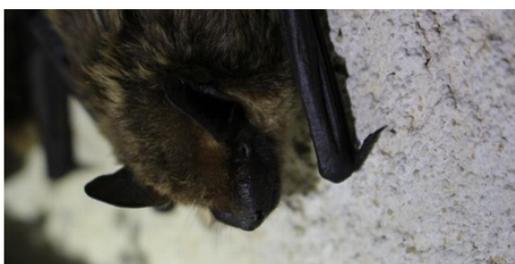
En Eure-et-Loir, on trouve également des pipistrelles communes et des barbastelles.

Pratique. Pour tous renseignements, contacter le Conservatoire d'espaces naturels au 02.37.28.54.48.

Les reines de la nuit font leur cabaret

COURBEHAYE

Publié le 07/08/2018



Ouvrez les yeux pour les voir. © Droits réservés



Le Conservatoire des espaces naturels (CEN) de la région Centre-Val de Loire organise une animation dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris, demain.

Chauve-souris

Le CEN a choisi Moronville, une propriété privée de plus de 40 hectares de pelouses, de marais et de bois en bordure de la Conie, dont la gestion a été confiée au Conservatoire en 2003.

Une présentation permettra de mieux connaître ces mammifères nocturnes qui seront ensuite localisées à l'aide d'un détecteur d'ultrasons.

Rendez-vous. Inscription au 02.38.59.97.29. Le lieu du rendez-vous sera communiqué à l'inscription. Animation à 20 heures. Gratuit.

LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

1

Mœurs Huit adultes, parents compris, mis en examen pour abus sexuels et violences aggravées sur quatre enfants dans le Bazois

2

Prix à la pompe Où trouver l'essence la moins chère près de chez vous ?

3

Social Pourquoi les syndicats se désolidarisent du mouvement des « gilets jaunes »

4

Economie Pourquoi Chartres a dit non à une plateforme logistique avec 2.000 emplois

5

Fait divers Pronostic vital engagé pour un habitant d'Arrou après une collision entre trois véhicules à Saint-Denis-les-Ponts

Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

La fauche de la roselière en mode bisannuel a été réalisée par le Foyer d'accueil Chartrain durant le mois de novembre.

Suite à la remise en état de l'observatoire en 2017, celui-ci a de nouveau été vandalisé cette année. La porte a été fractionnée, celle-ci ne sera pas remise.

De plus, l'observatoire fait l'objet d'un usage inapproprié puisqu'il semblerait qu'il soit le lieu de rencontres de nature sexuelles.

Face à ces dégradations répétées, une main courante a été déposée à la gendarmerie de Châteaudun, un avis a été affiché dans l'observatoire ainsi qu'un panneau « Vidéosurveillance » pour dissuader les vandales. Le Garde animateur réalise également des maraudes à des fréquences quasi-hebdomadaires.



Avis et panneau « vidéosurveillance » mis en place à l'observatoire pour dissuader les vandales (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur » organisée le 15 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine, a regroupé 11 participants.

Découverte libre :

Le site est non accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire (malheureusement régulièrement vandalisé) qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

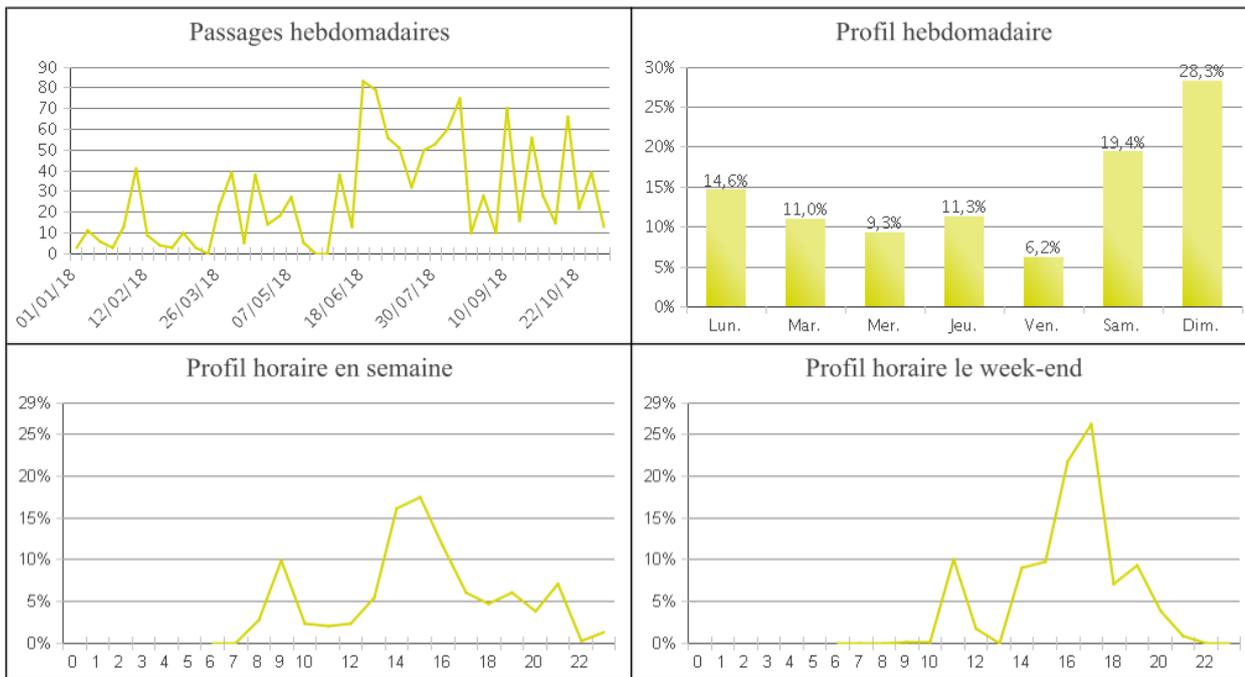
En début d'année 2017, les panneaux de l'observatoire ont été, une nouvelle fois, vandalisés.

Une plaquette de présentation du site naturel préservé des Marais est diffusée régulièrement lors d'animation, de bourses touristique ou via les Offices de Tourisme. 686 exemplaires ont été diffusés durant l'année 2017.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomcompteur situé à l'entrée de l'observatoire.

Celui-ci a enregistré 1 238 passages au 07/11/2018 (après lissage des données incohérentes).



Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Aigre

Moulin Rouge, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.



PROTÉGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Quatre parcelles pour une surface totale de 4,3 hectares ont été acquises en début d'année 2018. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Elle permettra d'augmenter fortement la surface du site préservé sur ce secteur.



GÉRER

L'entretien des 400 mètres linéaires de berges par débroussaillage avec ramassage sera réalisé au début du mois de décembre par le Foyer d'accueil Chartrain



VALORISER

Animations publiques :

Le vendredi 2 mai, Sylvie Berthe, conservatrice bénévole du site, a réalisé une animation, spécialement mise en place pour les enfants, en partenariat avec l'écomusée de la Vallée de l'Aigre. Cette animation a été suivie par 5 adultes et 6 enfants qui sont partis à la découverte des amphibiens du marais.

Une sortie du groupe Photo'Cen (adhérents) s'est tenue le 16 juin et a accueilli une dizaine de participants. Une rencontre avait été organisée avec madame le maire délégué.

Le samedi 18 août, la balade nature « Les Reines de la nuit font leur cabaret » co-organisée avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « la nuit de la Chauve-souris », a permis de sensibiliser 24 personnes à la préservation des chiroptères.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Revue de presse :

Un superbe article traitant des chiroptères a vu le jour pour promouvoir l'animation « Jour de la Nuit ».

Sortie

C'est le moment de découvrir les chauves-souris d'Eure-et-Loir

CLOVES LES TROIS RIVIÈRES LOISIRS FÊTES - SORTIES

Publié le 15/08/2018



La Nuit de la chauve-souris, déclinée ce samedi à La Ferté-Villeneuil, est l'occasion de mieux connaître un animal qui est partout autour de nous mais reste méconnu et victime de nombreuses idées reçues. © archives
La Nuit de la chauve-souris est déclinée ce samedi 18 août 2018, à La Ferté-Villeneuil. L'occasion de démystifier la mauvaise réputation qui colle à leurs ailes.

"Les reines de la nuit font leur cabaret" ce samedi 18 août 2018, à la commune déléguée de La Ferté-Villeneuil. Ce ne sont pas des danseuses mais bien des chauves-souris que le public pourra découvrir à l'occasion de la Nuit internationale qui leur est consacrée. L'écomusée s'est à nouveau associé au Conservatoire d'espaces naturels de la région CentreVal de Loire pour proposer une balade nature à la découverte de ces petits mammifères nocturnes discrets, utiles, mais rares, fragiles et menacés.

Présentation et recherche

« Le Conservatoire est propriétaire du site naturel préservé de Moulin Rouge dans la vallée de l'Aigre », précise Tony Chevallier, animateur en environnement, qui va proposer au public de s'informer et d'apprendre à connaître les chiroptères (nom savant des chauves-souris). « Après une présentation en salle, on partira à leur recherche à l'aide d'un détecteur d'ultrasons (batbox). L'an dernier, il pleuvait mais nous avons quand même pu voir certaines espèces comme la pipistrelle commune. Il doit faire beau samedi alors on devrait en voir davantage cette année. »

Cette nuit sera l'occasion pour Tony Chevallier de combattre tous ces préjugés tenaces sur ces petits mammifères volants.

Elles sont aveugles ? « C'est totalement faux. Comme si c'est un animal nocturne, on pense que les chauves-souris n'ont pas besoin de leurs yeux. Elles n'ont effectivement pas de vision nocturne mais elles ne sont pas aveugles. Elles voient très bien la journée. La nuit, elles s'orientent et chassent à l'aide de l'écholocation, un système comparable au sonar qui leur permet d'évoluer dans l'obscurité la plus totale. Elles font partie des rares animaux qui peuvent "voir avec leurs oreilles". »

Elles sont de petites bêtes fragiles ? « En Malaisie, la roussette peut atteindre 1,70 m d'envergure ! C'est la plus grande espèce de chauve-souris au monde. Avec ses plus de 40 cm

d'envergure, la grande noctule est la plus grande chauve-souris d'Europe. On en trouve en France mais pas en Eure-et-Loir. Le grand murin, qui a une envergure de 35 à 45 cm, est présent, par contre, dans le département. On a recensé 307 cet hiver. »

Elles sucent le sang ? « C'est faux en Europe mais vrai en Amérique du Sud. Trois espèces de chauves-souris au monde sont dites « vampires » parce qu'elles se nourrissent de sang. Elles entaillent la peau avec leurs petites dents et bavent pour libérer la fameuse draculine, une substance contenue dans leur salive qui empêche le sang de coaguler et leur permet donc de boire ce sang. La draculine a été nommée ainsi d'après le célèbre vampire Dracula. »

Elles ont la rage ? « C'est malheureusement vrai. Mais seulement quelques-unes sont porteuses de la rage et ça dépend des espèces. Ce sont plus les espèces forestières que celles qui sont proches de nos habitations. Les chauves-souris n'attaquent pas l'homme mais peuvent mordre si elles se sentent en danger. Par exemple, si vous en ramassez une, au sol, qui vous paraît blessée. Mais comme dit Bigard dans l'un de ses sketches, on a 1 chance sur 10 millions de se faire mordre par une chauve-souris enragée ! »

Elles s'emmêlent dans les cheveux ? « C'est faux. Une chauve-souris est capable de détecter un seul cheveu à plusieurs mètres de distance ! Cette peur répandue est totalement infondée. C'est une légende pour garder les jeunes filles à la maison le soir ! »

Pratique. Balade nature ce samedi 18 août 2018, à partir de 20 heures, à l'écomusée de la Vallée de l'Aigre, à La Ferté-Villeneuil. Inscription obligatoire avant vendredi au 02.37.44.15.58. ou au 02.38.59.97.29. Gratuit. Prévoir des vêtements adaptés, bottes, lampes torches et pique-nique pour le repas partagé.

Frédéric Levant

Moulin Haton, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.



PROTÉGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin d'Anvault, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il a fait l'objet d'une mise à jour en 2018 pour intégrer ce nouveau site.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Sites de niveau 2 : sites d'animation territoriale ou en assistance à maîtrise d'ouvrage

Élément Air Rattaché 279 Base aérienne de Châteaudun, Châteaudun, Jallans et Lutz-en-Dunois



CONNAÎTRE

Le plan de gestion arrivé à échéance en 2016 est en cours de mise à jour en 2018. La surface concernée par ce document a été revue dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Base aérienne 123 de Bricy. Ce site est le dernier au nord de Loire accueillant l'Hermite, une espèce de papillon très rare et intégré au plan national d'actions en faveur des papillons.



PROTÉGER

Une nouvelle convention de partenariat écologique d'une durée de 5 ans a été signée avec la Base aérienne 123 de Bricy le 28 juin 2017. L'Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun est maintenant sous commandement de la BA 123.

Suite à l'annonce de la fermeture du site en 2021, le Conservatoire participe aux échanges liés au devenir de site afin d'alerter sur les enjeux écologiques présents.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Montreuil



PROTÉGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, le Bunias a été broyé et évacué avant sa fructification durant le mois de mai.

Les Pois de senteur ont été arrachés durant leur floraison.

Deux réunions techniques ont eu lieu les 4 juin et 1^{er} octobre pour planifier et suivre les opérations de gestion de l'année.

Eau de Paris a attribué un marché à l'entreprise Fréon élagage pour la coupe et l'export des résineux. Ces travaux ont eu lieu à la mi-juin et ont nécessité un passage de suivi le 19 juin.

Les résineux bûcheronnés ont été débordés grâce à des chevaux boulonnais.



Travaux de bûcheronnage en cours – A gauche : les chevaux boulonnais / A droite : la débusqueuse (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



Avant/après la coupe des résineux (au centre de la photo) (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Sources de la Vigne, Rueil-la-Gadelière



CONNAÎTRE

Suite aux échanges sur la gestion du site en 2017, des propositions ont été faites pour affiner la gestion mise en place. Cela étant, le plan de gestion pourra être amendé avec des compléments d'inventaires et la rédaction de fiches techniques d'opérations de gestion permettant à l'équipe technique d'affiner la gestion réalisée.

Par ailleurs, les parcelles en propriété d'Eau de Paris mais situées en dehors du périmètre rapproché de captage d'eau potable pourront être intégrées dans cette mise à jour du plan de gestion.

Une notice de gestion sera rédigée sur le site en 2019.



PROTÉGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.
-



VALORISER

Une après-midi d'animation nature a été organisée sur le site dans le cadre des journées du patrimoine. Cette sortie a réuni 65 personnes.

Actions transversales ou hors site

Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2018, dans le cadre de la 20^e convention annuelle de partenariat, le Conservatoire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2018 à 2020. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un second Plan d'actions quinquennal 2018 – 2022 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2018 – 2022) » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.**

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Pour l'année 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Ce document est le rapport d'activités en date du 7 décembre 2018 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012, deuxième plan 2013 – 2017 et troisième plan 2018 - 2022). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2018, les opérations menées sont :

- **Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé de 24 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, 3 Pays (Beauce, Dunois et Perche), agglomérations de Chartres et de Dreux, SMEP, SMET, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT), Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.

► De nombreux échanges, réunions ou participation à des actions communes ont eu lieu entre différents structures du comité technique.

- **Action C-8 : Inventaires naturalistes**

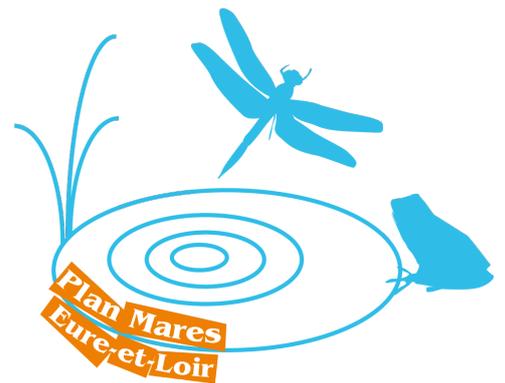
En lien avec les actions d'inventaire des mares euréliennes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

► Des inventaires sont menés sur les mares pour lesquelles un état des lieux a été demandé en 2018. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à juillet) et les espèces végétales patrimoniales ou invasives (toute l'année). De nouvelles prospections peuvent avoir lieu en septembre pour les odonates.

Depuis 2009, plus de 2 500 données font l'objet d'une fiche de renseignement dans la base de données Serena utilisée par le Conservatoire. Les données 2018 sont en cours d'intégration. Les observations des autres structures viendront s'ajouter à celles-ci. Elles seront intégrées en début d'année prochaine. Les éléments ci-dessous ne concernent donc que les données issues des inventaires menés par le Conservatoire.

De nombreux inventaires amphibiens et notamment de tritons, espèces particulièrement difficiles à observer, ont été menés en 2018, principalement sur les mares des communes accompagnées.

Il est à noter cette année les inventaires sur la commune de Tremblay-les-Villages qui possède 19 mares communales. **Ceux-ci ont permis de trouver une nouvelle station d'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante protégée au niveau national (photo ci-contre).**



- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

► Depuis 2009, plus de 100 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser.

En 2018, 5 nouvelles communes ont été accompagnées pour 23 mares communales.

Parallèlement, 8 mares communales ont été restaurées et 3 communes ont lancé un projet de création de mares dont Abondant qui a finalisé les travaux.



► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet un bilan. Ce document de suivi est envoyé en fin d'année au comité technique. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimer sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception,

- Participer aux actions de communication sur le thème des mares, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

► Cette année, avec l'arrivée d'Eléonore Duhamel en service civique, le conservatoire a organisé dix animations grand public et un chantier d'automne sur 11 mares du département. Chacune de ces animations a fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse ce qui a pu donner suite

à des articles d'annonce ou de retour sur les sorties. Cinq des dix animations prévues ont eu lieu amenant 74 participants dont 56 adultes non adhérents et 14 enfants.

Par ailleurs, deux conférences ont été organisées sur la thématique des mares d'Eure-et-Loir. Une le 26 mai à la médiathèque de Chartres dans le cadre de la semaine du développement durable (30 personnes) et une le 29 septembre à Courville-sur-Eure (25 personnes).



- **Dans la presse :** Les actions de sensibilisation ont fait l'objet de **6 parutions** dans l'Echo républicain



- **A la radio :** La balade nature autour de la mare de Gellainville a fait l'objet d'un passage sur radio Intensité le 1^{er} août 2018
- **Sur la toile :** A notre connaissance, **19 liens internet** font référence aux animations proposées dans le cadre du plan mares (liste disponible sur demande)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2018 PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PLAN MARES DU CONSERVATOIRE

Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats.

Date	Type	Site	Intitulé	Cadre	Nombre de participant
26-mai	Grand public	Médiathèque de Chartres	Conférence sur les mares d'Eure-et-Loir	Semaine du développement durable	30
2-juin	Grand public	Mare du bois à Bû	Tête à tête avec les dragons des mares	Fête des mares	0
9-juin	Grand public	Mares d'Orrouer	Sur le chemin des mares	Fête des mares et Plan mares	0
30-juin	Grand public	Mare du buisson au Favril	Tête à tête avec les dragons des mares	Plan mares	16
11-juil.	Grand public	Mare de Baillete à Tremblay-les-villages	Déceler le secret des mares	Plan mares	16
7-juil.	Grand public	Mare du bourg à Beauvilliers	Déceler le secret des mares	Plan mares	0
25-juil.	Grand public	Mare de Vovelles à Dammarie	Libellules et demoiselles !	Plan mares	0
1-aoû	Grand public	Mare du nouveau lotissement à Gellainville	Déceler le secret des mares	Plan mares	12
4-aoû	Grand public	Mare de coulon au Boullay-les-deux-églises	Libellules et demoiselles !	Plan mares	11
8-aoû	Grand public	Mare de l'arboretum à Saint piat	Déceler le secret des mares	Plan mares	12
25-aoû	Grand public	Mare de Gommerville	Déceler le secret des mares	Plan mares	0
29-sept	Grand public	Courville-sur-Eure	Conférence sur les mares d'Eure-et-Loir	Plan mares	25
13-oct.	Grand public	Mare de Morancez	Chantier mare	Chantier d'automne et Plan mares	7

Total

129

- Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

- Le Conservatoire a réalisé un projet pédagogique avec les élèves de 6^{ème} du collège La Loge des Bois de Senonches. Les 78 élèves ont décelé les secrets de la mare communale située juste à côté de leur collège. Ils ont également poursuivi les travaux de plantation et de reprofilage de berges entrepris depuis plus de 2 ans dans le cadre de la journée arboretum organisée par le collège.



SENONCHES

07/04/2018

Les collégiens de 6^e explorent la mare

La mare communale mise à la disposition du collège de la Loge-des-Bois n'a plus de secrets pour les élèves de sixième.

Œufs de grenouilles

Les collégiens ont étudié les zones humides avec Sylvain Garbar, garde animateur au conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loir et Alexandra Godet, professeure, avant d'établir un diagnostic sur l'état de la mare.



NATURE. Les élèves ont étudié la mare, avec Sylvain Garbar et Alexandra Godet professeure de SVT.

Ils ont examiné la profondeur, la turbidité, la température de l'eau, l'environnement hydrologique, la nature du fond.

Ils ont plongé les mains dans l'eau pour connaître son odeur, toucher légèrement des œufs de grenouilles. Ils ont aussi aperçu quelques têtards.

Pour compléter leurs cours nature, les élèves visiteront mardi l'arboretum où ils participeront à un atelier sur les mares. ■

- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

► Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. **En 2018, 20 réunions ont été organisées pour 18 communes. Parmi celles-ci, 5 ont été rencontrées pour la première fois. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concerné.**

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. **Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné.**

- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.

► **Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques**

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire : <http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>

Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables



► **Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares**

Le cinquième numéro de la lettre électronique « L'écho des alytes » présentant le bilan du deuxième plan d'actions n'a pas été réalisé en 2018 mais le sera en début d'année 2019. Il fera l'objet d'un envoi sous format pdf début d'année 2019. Cette lettre est envoyée à environ 700 collectivités, structures ou personnes.

- Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.

► **Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)**

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

Un panneau pédagogique sur le modèle type (ci-après) est en cours de réalisation pour la commune de Digny.



-Réalisation d'un livret pédagogique d'accompagnement de l'exposition à destination des 7-12 ans.

► **Action V-6 : Réalisation d'un support pédagogique**

Afin de permettre aux enfants de s'approprier l'exposition sur le plan mares réalisée les années précédentes, la conception d'un livret d'accompagnement a été lancée afin de sensibiliser le jeune public à la préservation des mares. Il s'agit d'un petit livret A5 comprenant des jeux et des questions se référant directement à l'exposition : recherche d'informations sur l'exposition, dessin, labyrinthes ...

- **Action V-14 : Réalisation de chantiers bénévoles**

Le conservatoire a organisé, dans le cadre du programme d'animation Plan mares, un chantier sur la mare de Morancez situé dans la cours de la mairie, à proximité du bureau d'Eure-et-Loir Nature. Cette mare était en phase d'atterrissement notamment par le développement d'arbres et de roseaux. Dans un premier temps, la mairie a profité de la venue d'une pelle (pour un chantier à proximité) pour retirer les arbres les plus gros et accessibles depuis les berges. Ensuite, **le 13 octobre 2018, sept bénévoles ont participé au bucheronnage des arbres restant, à la mise en place d'une cache pour accueillir des espèces l'hiver ainsi qu'à la restauration d'un saule têtard malheureusement incomplète faute de temps.** La mairie a été informée du bilan du chantier et terminera l'entretien de l'arbre têtard pendant l'hiver.



Lien vers l'article de l'écho républicain le 28 octobre 2018 : <https://www.lechorepublicain.fr/vie-locale/eure-et-loir/28630/morancez.htm> |

BILAN GENERAL

Pour sa première année de mise en œuvre, le troisième plan d'action mares d'Eure-et-Loir développe de nouvelles actions.

Le programme d'animations lancé pour la première fois en 2018 a connu un fort engouement du public avec la participation de 74 personnes sur 5 animations. Cette démarche doit être poursuivie en associant mieux préalablement les communes afin d'optimiser la communication en amont des sorties.

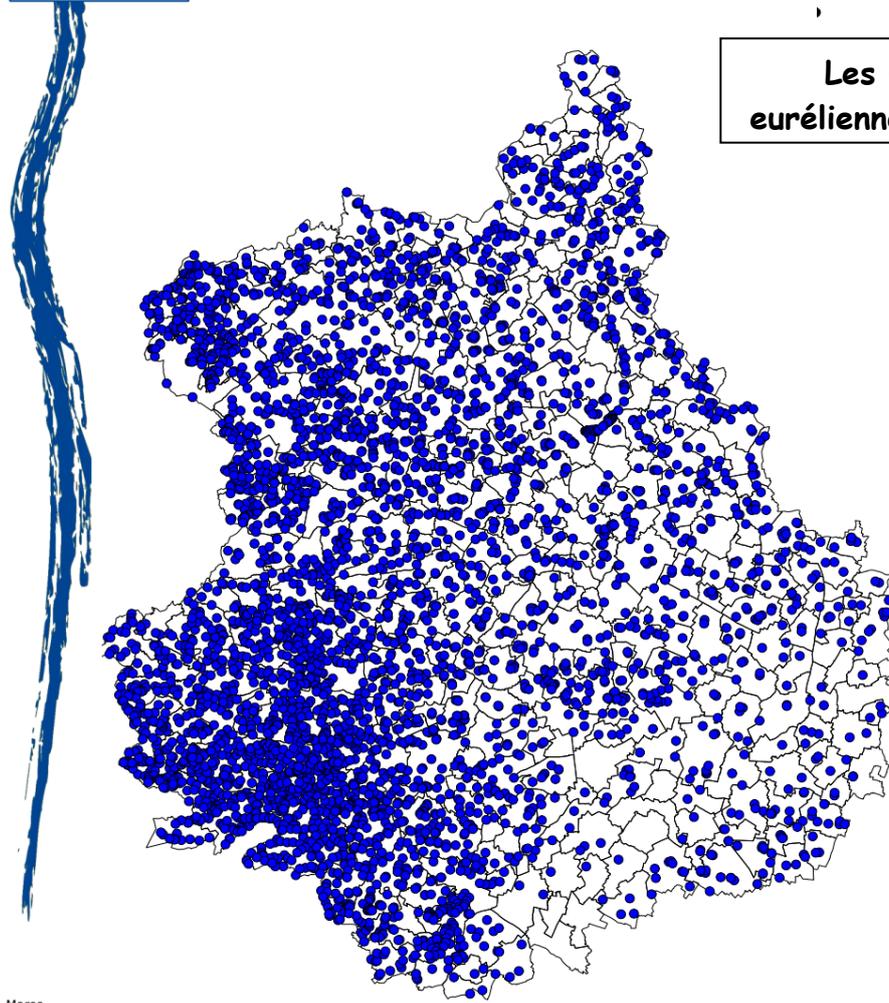
Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec plus de 100 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

Les opérations de sensibilisation des élus ont été importantes : 35 élus ont participé aux rencontres organisées dans le cadre de la rédaction des états des lieux des mares communales ou du suivi des restaurations.

4881 mares sont répertoriées sur le territoire départemental.

Répartition des mares d'Eure-et-Loir

**Les 4881 mares
euréliennes répertoriées !**



Mares



Limites communales



1:510000

COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2012 IGN® OrthoScan256
Source : CEN Centre 2013
Réalisation : MB, octobre 2013



Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature, Bon'Eure de

Vivre...) sont privilégiées.

La majorité des sites préservés par le Conservatoire sont présents dans la publication du Conseil départemental intitulée « l'Eure-et-Loir côté nature ».

► Durant l'année 2018, le Conservatoire a organisé **43 animations** à destination du grand public dont **24 gratuites**, **3 projets scolaires** et **2 interventions ponctuelle** en milieu scolaire.

Les animations grand public ont réuni **806 participants** (voir tableau pages suivantes).

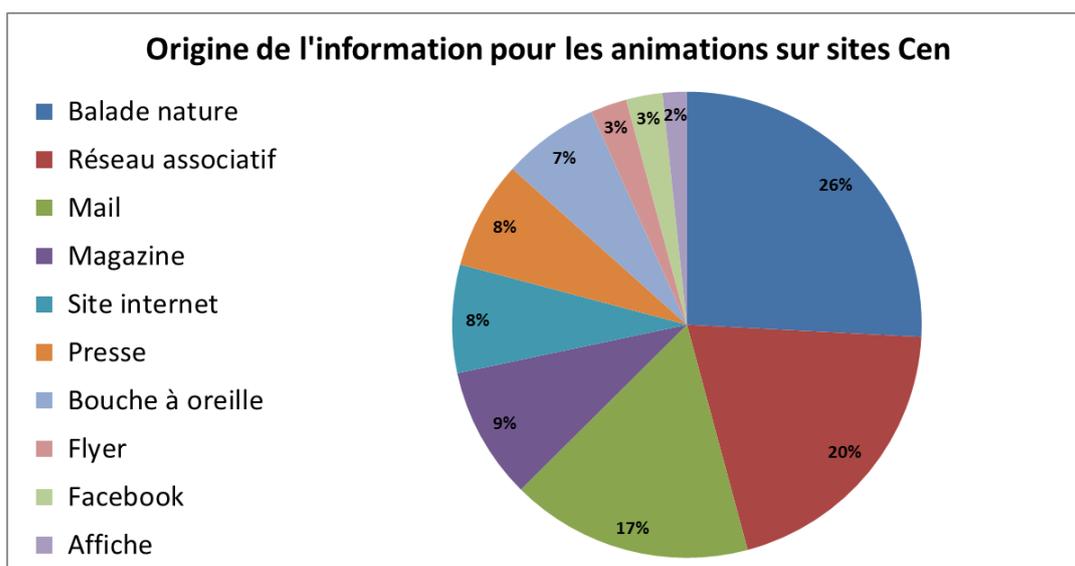
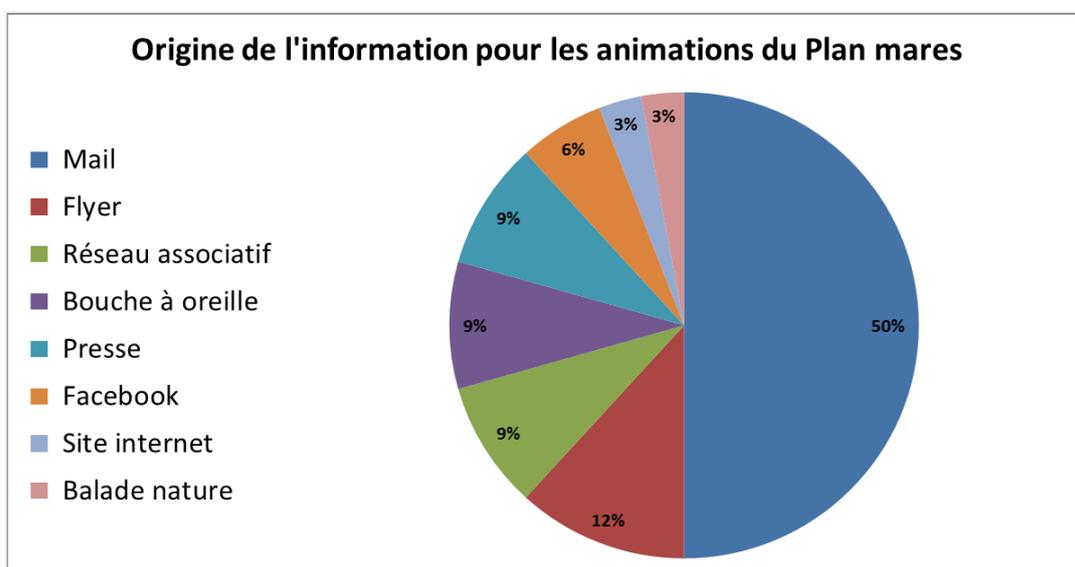
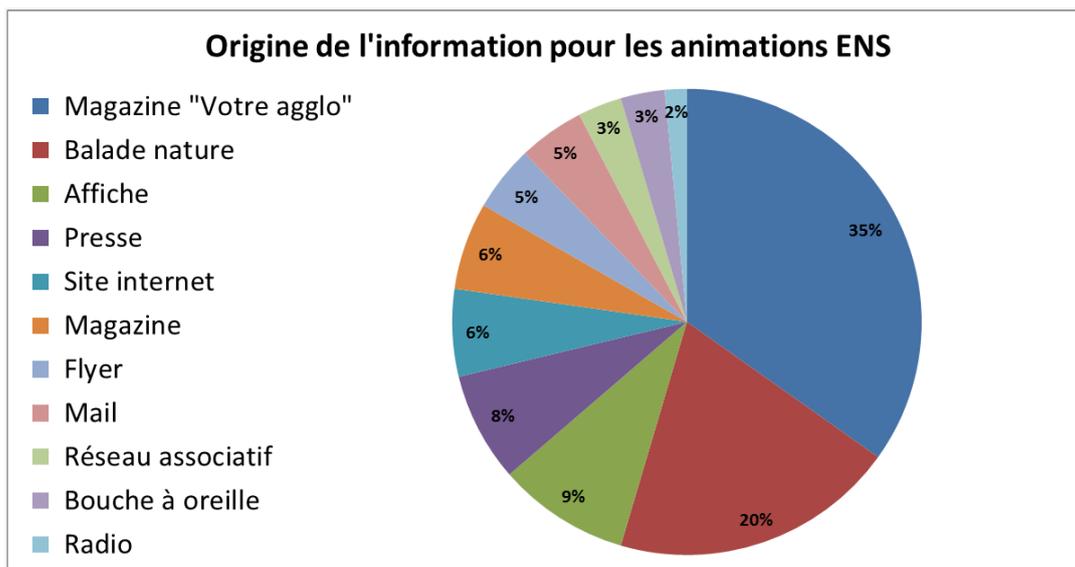
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2018 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats ou animées par un Conservateur bénévole
Les projets scolaires figurant en rose sont proposés gratuitement car financés intégralement

Date	Type	Site	Intitulé	Cadre	Nbr. Participants
Mars à avril 2018	Projet scolaire	Mare du collège de Senonches	La mare	Plan mares	78
Mai à juin 2018	Projet scolaire	Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles (Boncourt)	La Michellerie, d'une carrière en exploitation à un site naturel	Hors cadre	8
Mai à juillet 2018	Projet scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure (Saint-Georges-sur-Eure)	L'ENS de Saint-Georges-sur-Eure	ENS	20
28 mai 2018	Animation scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure (Barjouville)	L'ENS de Barjouville	ENS	33
22 juin 2018	Animation scolaire	Tourbière des Froux (Manou)	Découverte de la tourbière	Hors cadre	6
samedi 24 mars 2018	Sortie	Étang de la Benette (L')	A la recherche du triton Godzilla	Fréquence Grenouille	18
samedi 14 avril 2018	Sortie	Grands Marais (Les)	La danse des tritons aux Grands Marais	Fréquence Grenouille	7
mercredi 25 avril 2018	Sortie	Mousseuses (Les)	Les princes des Mousseuses	Fréquence Grenouille	11
mercredi 2 mai 2018	Sortie	Moulin Rouge (Le)	Les Grenouilles du Moulin Rouge	Fréquence Grenouille	11
samedi 5 mai 2018	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Les membres du groupe Photo'Cen s'amuse comme des petits Froux	Groupe Photo'Cen	10
samedi 12 mai 2018	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Les plumés de la tourbière	Hors cadre	Annulé
mardi 15 mai 2018	Conférence	Salle annexe de la Mairie de Senonches	Conférence sur les missions du Conservatoire dans le Senonchois	Hors cadre	39
samedi 19 mai 2018	Sortie	Butte Montmarthe (La)	Butte Montmarthe, un paradis loin de Paris !	Naturellement dehors !	Annulé
samedi 19 mai 2018	Sortie	Pelouse de Bonville (La)	Les orchidées de la Pelouse de Bonville	Hors cadre	14
samedi 19 mai 2018	Sortie	Côte de Montreuil (La)	Les fleurs sauvages	Naturellement dehors !	13
samedi 26 mai 2018	Sortie	ENS de Saint-Georges-sur-Eure	Balade végétale	Fête de la nature	28
dimanche 27 mai 2018	Sortie	Étang de l'Isle (L')	L'Étang de l'Isle : Une histoire au naturel	Fête de la nature Naturellement dehors !	7
samedi 2 juin 2018	Sortie	Mare(s) de Bû	Tête à tête avec les mystérieux dragons des mares	Fête des mares Plan mares 28	Annulé
dimanche 3 juin 2018	Sortie	Étang de la Benette (L')	Des plantes et des fleurs sauvages	Hors cadre	18
samedi 9 juin 2018	Sortie	Michellerie (La)	La Michellerie, carrière, oiseaux et moutons	Hors cadre	9
samedi 9 juin 2018	Sortie	Mare(s) d'Orrouer	Sur le chemin des mares	Plan mares 28	Annulé
samedi 16 juin 2018	Sortie	Moulin Rouge (Le)	Le groupe Photo'Cen fait son cabaret	Groupe Photo'Cen	8
samedi 16 juin 2018	Sortie	ENS de Barjouville	La nature sauvage de Barjouville	Hors cadre	17
samedi 23 juin 2018	Sortie	Bois de Gilles-Fosses (Les)	Rencontre adhérents	Hors cadre	13
samedi 30 juin 2018	Sortie	Mare(s) du Favril	Tête à tête avec les mystérieux dragons des mares	Plan mares 28	16
samedi 7 juillet 2018	Sortie	Vallée des Cailles (La)	Papillonons dans la nature	Hors cadre	17

samedi 7 juillet 2018	Sortie	Mare(s) de Beauvilliers	Déceler les secrets des mares euréliennes	Plan mares 28	Annulé
mercredi 11 juillet 2018	Sortie	Mare(s) de Tremblay-les-Villages	Déceler les secrets des mares euréliennes	Plan mares 28	16
mercredi 18 juillet 2018	Sortie	Tourbière des Froux (La)	La plante carnivore de la tourbière	Hors cadre	13
samedi 21 juillet 2018	Sortie	Prairie de Luisant	Minuscule !	Hors cadre	18
mercredi 25 juillet 2018	Sortie	Mare(s) de Dammarie	Libellules et demoiselles !	Plan mares 28	Annulé
mercredi 1 août 2018	Sortie	Mare(s) de Gellainville	Déceler les secrets des mares euréliennes	Plan mares 28	12
samedi 4 août 2018	Sortie	Mare(s) de Boullay-les-deux-Eglises	Libellules et demoiselles !	Plan mares 28	10
mercredi 8 août 2018	Sortie	Moronville	Les Chauves-souris de Moronville	Nuit de la chauve-souris	14
mercredi 8 août 2018	Sortie	Mare(s) de Saint-Piat	Déceler les secrets des mares euréliennes	Plan mares 28	12
samedi 18 août 2018	Sortie	Moulin Rouge (Le)	Les reines de la nuit font leur cabaret au Moulin Rouge	Nuit de la chauve-souris	24
mercredi 22 août 2018	Sortie	Côtes de Boncourt (Les)	Les chauves-souris vous sourient	Nuit de la chauve-souris	45
samedi 25 août 2018	Sortie	Mare(s) de Gommerville	Déceler les secrets des mares euréliennes	Plan mares 28	Annulé
dimanche 26 août 2018	Sortie	ENS de Fontenay-sur-Eure	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	45
samedi 15 septembre 2018	Sortie	Marais (Les)	Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur	Journées européennes du patrimoine	6
samedi 15 septembre 2018	Sortie	Sources de la Vigne	Journées du patrimoine	Journées européennes du patrimoine	65
samedi 29 septembre 2018	Conférence	Office de Tourisme de Courville-sur-Eure	Les mares et leur biodiversité	Plan mares 28	27
dimanche 30 septembre 2018	Sortie	Grands Marais (Les)	Une araignée au plafond	Hors cadre	12
Vendredi 12 octobre 2018	Conférence	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	Les pelouses sèches	Hors cadre	25
samedi 13 octobre 2018 dimanche 14 octobre 2018	Fête/stand	ENS de Barjouville	Fête des plantes	Hors cadre	82
samedi 13 octobre 2018 dimanche 14 octobre 2018	Fête/stand	Eure-et-Loir	Fête de la science	Hors cadre	100
samedi 27 octobre 2018	Chantier	Côte de Montreuil (La)	Fin de pin'ailler !	Chantiers d'automne	8
mardi 30 octobre 2018	Chantier	Mousseuses (Les)	Débroussaillage de clôtures	Chantiers d'automne	6
vendredi 9 novembre 2018	Chantier	Mousseuses (Les)	Débroussaillage de clôtures	Chantiers d'automne	10
				TOTAL	806

REPARTITION DE L'ORIGINE DE L'INFORMATION LORS D'UNE INSCRIPTION A UNE ANIMATION



*Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites *Espaces Naturels Sensibles**

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► **ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE**

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2015 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent :

- en 2009, trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez,
- en 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure,
- en 2011, un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure,
- en 2012, un document a été réalisé sur la commune de Fontenay-sur-Eure,
- en 2015, un document a été réalisé sur la commune de Luisant.

D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

En 2018, le Conservatoire a accompagné sept des neuf collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole).

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	Le centre équestre (Le Carillon) a mis à disposition des chevaux en 2018.
Roselière	/	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Curage des mares	/	/
Elimination des repousses de ligneux	/	/
Gestion des arbres têtards	/	/
Mise en place de seuils	/	/
Frayère	/	La frayère a été fauchée par Chartres métropole et une partie des ligneux ont été coupés par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

- ▶ Le plan de gestion des parcelles communales a été mis à jour. Il a été finalisé cette année et sera remis à la commune d'ici fin décembre.
- ▶ Les ligneux qui repoussaient au niveau de la berge reprofilée de l'étang ont été coupés par les services techniques en hiver.
- ▶ La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre.
- ▶ La prairie de la rocade, a été broyée pour moitié en septembre-octobre.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

- ▶ Le plan de gestion des parcelles communales a été mis à jour en intégrant les nouvelles parcelles acquises par la commune. Il a été finalisé en fin d'année et remis à la commune.
- ▶ La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai.
- ▶ Les chevaux ont été installés en juin dans les prairies pâturées.



► La petite mare de 15 m² créée en octobre 2015 bénéficie d'une végétalisation naturelle très intéressante.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure

► Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre/octobre. Des arbres ont également été taillés en têtards le long du chemin entre les deux étangs.

► La mare créée a développé une ceinture végétale très diversifiée et attractive pour les libellules notamment.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Luisant

► Des travaux importants de réfection de berges en techniques végétales ont été menés en fin d'année 2016 et en début d'année 2017 sur un linéaire de berge de l'étang. Les saules ont bien repris et vont permettre de protéger la berge qui s'érodait fortement.



Elaboration d'un plan de gestion à l'échelle de l'ENS

Un plan de gestion est en cours d'élaboration pour l'ensemble des parcelles gérées par les communes ou Chartres métropole sur l'ENS. L'objectif est de réunir dans un seul et même document l'ensemble des enjeux écologiques d'une part et d'autre part les actions de préservation, connaissance et valorisation à mener sur les parcelles maîtrisées ou gérées par les communes qui ont bénéficié d'un document de gestion entre 2009 et 2015. Ce nouveau plan de gestion sera établi pour la période 2019-2028 et intégrera les nouvelles parcelles acquises ou mises à disposition de Chartres métropole. Il sera remis aux collectivités début 2019 lors d'une réunion de bilan d'actions rassemblant ces collectivités.

c : Actions de valorisation sur l'ENS

► Dans le cadre de la mission d'Éléonore Duhamel en service civique, 4 balades natures ont été proposées :

- Samedi 26 mai à Saint-Georges-sur-Eure - « Balade végétale » : 28 personnes
- Samedi 16 juin à Barjouvillie – « La nature sauvage de Barjouvillie » : 17 personnes
- Samedi 21 juillet à Luisant – « Minuscule ! » : 18 personnes
- Dimanche 26 août à Fontenay-sur-Eure – « Une nuit avec les chauves-souris » : 45 personnes

108 personnes ont donc été sensibilisées sur l'ENS de la Vallée de l'Eure

Ces sorties ont fait l'objet d'une publication dans le magazine « Votre aggro » qui a permis d'informer très largement et de favoriser le nombre d'inscriptions.

► A l'occasion de la première Fête des plantes de Barjouvillie, le Conservatoire a tenu un stand durant le weekend des 13 et 14 octobre. Une exposition sur les milieux naturels et les plantes exotiques envahissantes ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public. Ce sont au total **82 personnes** qui se sont arrêtées sur le stand.



Stand proposé à la Fête des plantes de Barjouvillie (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

► Un projet pédagogique a été réalisé avec l'école élémentaire Jean Moulin de Saint-Georges-sur-Eure

Ce projet pédagogique de 4 séances (dont 2 sur le terrain) a permis aux 20 élèves de CE1-CE2 de découvrir les richesses naturelles de l'étang de Saint-Georges-sur-Eure et plus particulièrement sa flore et ses insectes.



Découverte des fleurs et conception d'un herbier avec les CE1-CE2 de l'école Jean Moulin de Saint-Georges-sur-Eure (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

SOYEZ NATURE !

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire propose quatre animations dans l'agglomération en mai, juin, juillet et août. Une belle occasion de découvrir la nature qui nous entoure...

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est une association dont la mission principale est la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Il protège ainsi 117 sites, sur environ 3 400 hectares, dans la région. « Le Conservatoire travaille pour dé-

velopper un réseau de sites naturels préservés à travers une démarche en quatre axes : connaître, protéger, gérer et valoriser, détaille Sylvain Garbar, garde-animateur. Pour mettre en œuvre ces actions, le Conservatoire peut occuper des terrains ou travailler en partenariat avec les collectivités ou les propriétaires privés à travers des conventions. Les sites protégés par le

Conservatoire sont aussi des espaces vivants, supports de sensibilisation et lieux de découverte de la biodiversité. » Dans ce cadre, des animations sont organisées sur le terrain à destination du grand public. Quatre rendez-vous sont ainsi programmés dans les mois qui viennent dans différentes communes de l'agglomération.



Balade végétale à Saint-Georges-sur-Eure, le samedi 26 mai à 10 h

Une balade 100% végétale où vous apprendrez à reconnaître quelques-unes des 227 espèces végétales recensées sur cet espace naturel sensible.

Gratuit. Prévoir de bonnes chaussures.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 25 mai à midi au 02 37 28 90 91.

Animation proposée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la mairie de Saint-Georges-sur-Eure dans le cadre de la Semaine du développement durable et de la Fête de la nature.



La nature sauvage de Barjouville, le samedi 16 juin à 14 h 30

Découvrez la faune, la flore et les actions de gestion entreprises par la municipalité favorables à la biodiversité de cet espace naturel sensible.

4 €/adulte, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les adhérents. Prévoir de bonnes chaussures.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 15 juin à midi au 02 37 28 90 91.

Animation proposée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la mairie de Barjouville.



Minuscule ! A Lusant, le samedi 21 juillet à 14 h 30

Et si l'herbe des prairies se transformait en une vaste forêt ? Réduisons l'échelle et partons à la découverte des petites bêtes.

4 €/adulte, gratuit pour les enfants moins de 12 ans et les adhérents. Prévoir de bonnes chaussures.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 20 juillet à midi au 02 37 28 90 91.

Animation proposée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec Chartres métropole et la mairie de Lusant.

Une nuit avec les chauves-souris à Fontenay-sur-Eure, le dimanche 26 août à 20 h

Une présentation en salle (accès libre) vous permettra de mieux connaître les chauves-souris. Puis nous partirons à leur recherche à l'aide d'un détecteur d'ultrasons permettant de s'immiscer dans leurs conversations nocturnes (sur inscription).

Gratuit. Prévoir une lampe torche et des vêtements chauds.

Renseignements et inscription obligatoire pour la balade circulaire avant le 24 août à midi au 02 37 28 90 91.

Animation proposée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la mairie de Fontenay-sur-Eure dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris.



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE ANTENNE Eure-et-Loir
21, RUE DE LOIGNY-LA-BATAILLE - 28100 CHARTRES
02 37 28 90 91 / CEN-CENTREVALDELOIRE.ORG

Votre aggro n°75



L'Echo républicain du 18/07/2018

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

► Les parcelles intégrant l'ENS et propriété du Conseil départemental ont été déléguées pour la gestion auprès de la commune de la Ferté-Vidame. Dans ce cadre le Conservatoire a apporté un conseil à la commune pour la mise en place de pâturage sur une partie des prairies. L'objectif est de gérer les prairies par zones avec un pâturage, une fauche et une tonte régulière. En 2018, les zones fauchées et tondues ont été réalisées. Celles prévues pour le pâturage ont également été fauchées.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaille conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin rouge, à cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuve, Charray et Romilly-sur-Aigre.

Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.



En 2018, l'animation territoriale a permis d'aboutir à :

- **L'acquisition d'une parcelle sur le site de Moulin Rouge (signature prévue en 2019) pour une surface d'1,22 ha et un projet de donation pour une parcelle de 0,17 ha.**

D'autre part, le Conservatoire souhaite créer un partenariat pour la préservation des parcelles de l'ENS appartenant à la nouvelle commune de Cloyes-les-Trois-Rivières.